VIVRE À
Angers
MENSUEL • N° 264 • 1,22 € • JANVIER 2003

Les Halles : un nouveau centre commercial au printemps 2004

***Made in Angers*, deux semaines pour découvrir les entreprises**

Kirikou fait son cinéma salle Chemellier

Angers

SOMMAIRE

6 au CONSEIL MUNICIPAL

Les présidents des conseils consultatifs de quartier sont désignés 6

Le centre communal d'action sociale présente ses activités 7

9 en VILLE

En 2008, la ligne 1 du tramway ira d'Avrillé à la Roseraie 9

Aux Halles, un centre commercial en 2005 10

L'Ademe s'installera bien au Front-de-Maine 11

Téléphonie mobile : une charte de bonne conduite avec les opérateurs 12

Angers Nantes Opéra officiellement installé 13

14 dans les QUARTIERS

La Maison des services publics de Verneau inaugurée 14

Opération Lire et faire lire à Monplaisir 15

Portrait : Patrice Février, le photographe de Patton 16

Les étudiants en géographie observent Verneau à la loupe 17

Albert

18 le MAGAZINE

Cinéma d'animation : dans les coulisses de Kirikou 18

5 h 30, le MIN s'éveille 20

Le journal de Marinette, 17 ans… en 1926 21

Handisport propose de nouvelles disciplines 22

Des idées pour vos loisirs 23

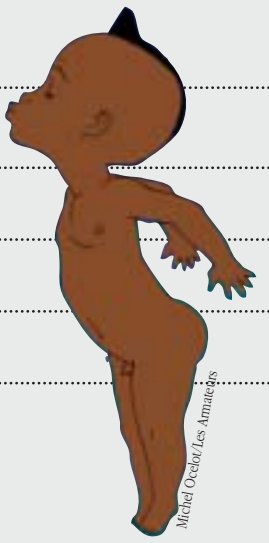
Michel Ocelot/Les Armateurs

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation: service information • Édition: Ville d'Angers - B.P. 3527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication: Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication: Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef: François **Lemoulant** • Rédaction: Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy** • Photographe: Thierry **Bonnet** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Patricia **Thibault**, 0241054131 • Secrétariat "Sortir à Angers" : Chantal **Roby**, 0241054134 • Photo de Une: "Kirikou et la sorcière", de Michel Ocelot/Les Armateurs/© 2001 Éditions Milan-Toulouse-France • Maquette: **MCM Information**, 0476037830 • Conception graphique: Laurent **Beaumont**, MCM • Publicité: Ouest-Expansion, 0299351010 • Photogravure: Paragraphe, Angers • Impression: Imaye, Laval • Distribution: Delta Diffusion • Tirage: 79000 exemplaires • Dépôt légal: 1er trimestre 2003 • I.S.S.N.: 0767-354X

ÉDITORIAL

L'actualité économique et sociale nous rappelle que rien n'est jamais acquis définitivement. La fermeture de l'usine ACT, de TRW et d'autres entreprises de l'agglomération en est la preuve désolante. Aussi douloureux soient-ils, ces événements ne doivent pas laisser place au désespoir. Le bassin d'Angers a reçu une blessure mais nous avons l'énergie pour rebondir et les capacités de le faire. Ainsi, en 2003 encore, nous mènerons une politique ambitieuse à la Ville comme à l'Agglomération autour d'un objectif commun : la construction d'un véritable projet de vie.

Il nous faut pour cela préparer et garantir l'avenir par un développement dynamique, maîtrisé, cohérent et durable ; assurer et améliorer la qualité des services et des équipements. Ceci, dans le cadre d'une démocratie locale renouvelée avec l'apparition des conseils consultatifs de quartier, ou encore du comité d'usagers du centre communal d'action sociale.

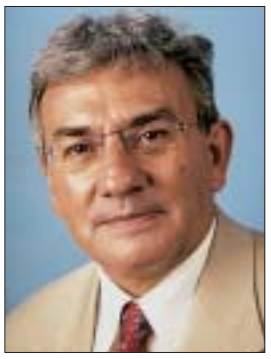

La Ville poursuivra les efforts engagés pour renforcer son attrait. Les grands projets de centre commercial à la République, l'équipement culturel du Front-de-Maine, l'implantation du siège social de l'Ademe, le tramway…, seront aussi créateurs d'emplois.

Dans le même temps, nous poursuivrons nos efforts dans chacun des quartiers, pour améliorer la qualité des services offerts à tous les Angevins.

Solide et solidaire, Angers pourra assumer pleinement son rôle de ville centre dans l'agglomération angevine. Là encore, d'importants chantiers nous attendent : l'élaboration du plan local de l'urbanisme et du nouveau programme de l'habitat, le plan des déplacements urbains et les transports en commun dont le tramway, la modernisation en cours de l'usine des eaux, la gestion des déchets au profit de l'environnement, sans oublier les enjeux de la politique de la Ville, en matière de sécurité et de prévention, et le plan local d'insertion par l'emploi.

2003 ne sera sans doute pas une année facile. Malgré tout, je forme le vœu très sincère qu'elle soit une belle année pour le plus grand nombre.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

L'INAUGURATION

Unique à Angers : la maison des services publics de Verneau

Janvier 2001 - janvier 2003 : en deux ans, la Maison des services publics de Verneau s'est installée dans le paysage du quartier. Mairie, contrat de ville, bureau de police, centre social et permanences des élus, d'organismes et d'associations en font un lieu de ressources pour tous les habitants. Située actuellement en marge de la cité, elle sera au cœur du grand quartier Verneau-Capucins et donnera alors toute sa mesure. Elle est aujourd'hui unique à Angers, mais, sur son modèle, d'autres équipements similaires devraient voir le jour, le prochain au Lac-de-Maine.

Lire page 14.

Albert

LA PHOTO

Plus d'un millier de personnes ont participé à une manifestation le jeudi 9 janvier pour la défense de l'emploi dans l'agglomération angevine. Les salariés d'ACT étaient évidemment fortement représentés dans le cortège. Ce même jour, Jean-Claude Antonini a adressé une lettre au Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, lui demandant l'application de mesures exceptionnelles pour défendre l'emploi dans l'agglomération angevine.

Lire page 10.

À NOTER

Jusqu'au 26 janvier, festival de cinéma Premiers Plans Le 21 janvier, portes ouvertes à la Maison des services publics de Verneau, de 11 h à 17 h Le 24 janvier, inauguration du bureau de police du boulevard Ayrault Le 27 janvier, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville Du 3 au 5 février, salon des vins de Loire, au parc expo Le 5 février, journée du maire à Belle-Beille, réunion publique, à 20 h 30, au centre Jacques-Tati Le 13 février, inauguration du parking de la gare Les 15 et 16 février, compétition nationale de danse sur glace, la Rose d'Anjou, à la patinoire Du 19 au 21 février, salon du végétal, au parc expo

LE PROJET

Un centre commercial aux Halles, début 2005

Le projet du futur centre commercial qui prendra la place des actuelles halles en 2005 a été dévoilé par la société Apsys. Jouant sur la transparence, le nouveau bâtiment se veut moderne et lumineux.

AU4G/APSYS

Il devrait regrouper une quinzaine d'enseignes différentes, dont un espace alimentaire et un vendeur de disques et de hi-fi. La Ville apporte son soutien au projet, qui participe à la politique de reconquête des bords de Maine. Sur ce même sujet, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a confirmé son implantation au Front-de-Maine. Son siège social devrait y être construit d'ici à fin 2005.

Lire pages 10 et 11.

LE RÉSULTAT

241 réponses "sans faute" au concours Premiers Plans

Vivre à Angers a édité le programme officiel du festival Premiers plans. Il est disponible dans tous les cinémas.

À l'occasion du festival Premiers plans qui se déroule jusqu'au 26 janvier, *Vivre à Angers* a organisé dans son dernier numéro un concours avec, à la clé, un an de cinéma à gagner. 290 bulletins-réponses nous sont parvenus dans les délais. Cinq heureux gagnants ont été tirés au sort parmi les 241 bulletins "sans faute". Les bonnes réponses étaient : **1**- Alfred Hitchcock, **2**- Quai des Orfèvres, **3**-1986, **4**- Chad Chenouga, **5**- Pierre Étaix, **6**- Andrzej Zulawski, **7**- Roman Polanski, **8**- 1976, **9**- La Guerre des boutons et **10**- Krishna Lévy.

Toujours dans le cadre du festival, la Ville organise une exposition sur le cinéma d'animation autour de l'œuvre de Michel Ocelot, le créateur du petit Kirikou. À découvrir absolument.

Lire page 18.

LE CHIFFRE

12 km

Ce sera la longueur de la première ligne du tramway angevin. Elle reliera Avrillé à la Roseraie à l'horizon 2008. Son tracé a été rendu public le 9 décembre au Conseil d'agglomération. Il reste encore à déterminer s'il s'agira d'un tramway sur pneus ou sur rail. *Lire page 9.*

LE RENDEZ-VOUS

Made in Angers, du 24 février au 9 mars

Du 24 février au 9 mars, 50 entreprises de la région angevine ouvriront leurs portes à destination du grand public dans le cadre de *Made in Angers,* la quinzaine du tourisme industriel. Cette manifestation rencontre depuis sa création en 2000 une fréquentation toujours plus importante. Cette année, les visiteurs pourront découvrir à la fois les fleurons de l'économie locale (Scania, Thomson, Nec, Thyssen, Cointreau…), mais aussi un grand nombre de PME. Le marché d'intérêt national, le Rungis angevin, dont l'accès est habituellement réservé aux professionnels, pourra également se visiter *(Lire page 20)*. Le programme complet est disponible à l'office de tourisme où la billetterie ouvrira le 3 février. Les réservations sont obligatoires. Angers tourisme organise également, dans ce même esprit, un week-end consacré aux métiers d'art du 28 février au 2 mars et un week-end découverte des musées techniques du 7 au 9 mars.

Angers-Tourisme

Renseignements : 02 41 23 50 00.

Après un préambule sur la **situation d'ACT,** le conseil municipal est revenu sur les **conseils consultatifs de quartier**, pour en désigner les délégués et présidents. Bilan et projets du CCAS ont complété la séance.

La prochaine séance publique du conseil municipal aura lieu le 27 janvier, à l'hôtel de ville.

Conseils consultatifs de quartier : les présidents ont été désignés

Les conseils consultatifs de quartier se mettent en place. Le 20 décembre, les représentants du conseil municipal dont les présidents ont été désignés *(voir ci-dessous)*. Ils sont au nombre de six par quartier, dont un élu de la minorité municipale.
Les conseils consultatifs comprendront également douze représentants des associations, désignés lors d'assemblées générales de quartier, et douze habitants.

Appel à candidatures

Les habitants intéressés peuvent déposer leur candidature[1] auprès de la Ville, au 02 41 05 40 58, ou sur Internet, www.angers.fr
Seule condition : avoir plus de 16 ans. Un tirage au sort déterminera les douze représentants de chaque quartier.

1- Pour la Roseraie et le Lac-de-Maine, avant le 28 février.

Les dix nouveaux quartiers d'Angers

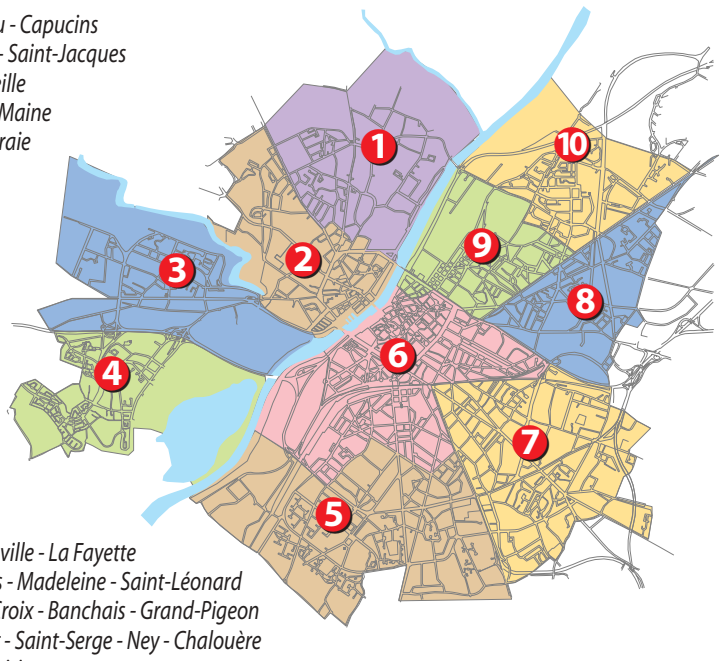

1. *Verneau - Capucins*
2. *Doutre - Saint-Jacques*
3. *Belle-Beille*
4. *Lac-de-Maine*
5. *La Roseraie*
6. *Centre-ville - La Fayette*
7. *Justices - Madeleine - Saint-Léonard*
8. *Deux-Croix - Banchais - Grand-Pigeon*
9. *Boisnet - Saint-Serge - Ney - Chalouère*
10. *Monplaisir*

Lac-de-Maine

Rose-Marie Véron, présidente
Lise Neveux-Couëdy
Hervé Carré
Pierrick Martin
Monique Pirotais
Jacques Delin

Doutre - Saint-Jacques

Luc Belot, président
Sylvia Tombini
Martine Roux
Jean-Luc Rotureau
Vincent Lépinard
Laurent Gérault

Monplaisir

Odile Sallé, présidente
Samira Tamtouir
André Despagnet
Raymond Perron
Roger Castel
Bernadette Caillard-Humeau

Justices - Madeleine - Saint-Léonard

Jean-Marc Chiron, président
Nicole Roland
Gérard Pineau
Gilles Mahé
Nathalie Parent
Patrick Descamps

Centre-ville - La Fayette

Alain Lebouc, président
Dominique de Ferrières
Marie-Paul Clémot-Strélisky
Jean-Claude Langlois
Monique Ramognino
Roselyne Branchereau-Massigoux

Belle-Beille

Marianne Prodhomme, présidente
Jean-Pierre Limousin
Janette Petit-Jean
Hervé Carré
Jacques Cochard
Ingeborg Martin-Krumm

Verneau - Capucins

Michel Houdbine, président
Sylvia Tombini
Martine Richard
Martine Caillat-Drouin
Patrice Moysan
Solange Thomazeau

Deux-Croix - Banchais - Grand-Pigeon

Roger Castel, président
Nathalie Bernardin
Martine Poupin
Michelle Moreau
Joseph Maugeais
Bernard Dupré

La Roseraie

Frédéric Béatse, président
Françoise Legros
Renée Solé
Nicole Thénié
Michelle Moreau
Brigitte Sublard

Boisnet - Saint-Serge - Ney - Chalouere

Vincent Dulong, président
André Peuziat
Jean-Claude Bachelot
Marie-Thérèse Tondut
Nathalie Bernardin
Isabelle de Bodinat

La dernière séance de l'année 2002 assombrie par la fermeture de l'entreprise ACT

La décision de mise en liquidation judiciaire de l'entreprise ACT Manufacturing a été connue vers midi, le 20 décembre, jour du conseil municipal. Très affecté, le maire a ouvert la réunion par une intervention sur ce sujet. *"J'exprime la solidarité de la communauté angevine à tous ceux qui sont frappés par la disparition d'ACT, ainsi qu'à leurs familles"*, a-t-il d'abord déclaré.
Jean-Claude Antonini a ensuite resitué cette fermeture dans son contexte. *"Nous payons très cher le prix d'une économie mondialisée*, a-t-il estimé, *quand une décision prise aux États-Unis plonge dans le chômage six cent soixante Angevins."*
Le maire a ensuite affirmé que tous, *"État, élus de la nation et des collectivités territoriales, organismes consulaires, entreprises"*, devaient se rassembler et *"tout mettre en œuvre pour que les salariés d'ACT ne restent pas au bord du chemin (...) pour qu'ensemble nous fassions rebondir Angers"*.
Le maire considère, en effet, qu'Angers vit une crise sans précédent et que les mois qui viennent seront cruciaux. *"Notre action commune devra être à la hauteur du défi qui nous est lancé"*, a-t-il assuré, avant de passer la parole à Rose-Marie Véron.
Conseillère municipale, elle était salariée d'ACT Manufacturing. Avec émotion et sobriété, elle a évoqué cette dernière journée de l'entreprise, le message du directeur sur son portable l'invitant à "prendre ses affaires et quitter l'entreprise..."
"Nous sommes tous sous le choc,* a-t-elle conclu. *Je pense à mes collègues partagés entre larmes et colère, devant affronter 2003 à la recherche d'un emploi."

Le centre communal d'action sociale présente bilan et projets

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a présenté au conseil municipal ses grands axes de développement et les actions concrètes qui doivent en découler, pour la période de 2002 à 2007.
Première priorité, répondre de manière professionnelle aux besoins matériels et améliorer l'accès aux droits. Ce qui se traduit notamment, dans le domaine de l'action sociale, par l'amélioration des prestations existantes, et, pour les retraités, par le développement du soutien à domicile et l'adaptation de l'hébergement. Ensuite, accompagner les parcours de vie, qu'ils soient des cheminements vers l'insertion et le développement personnel ou l'évolution dans l'âge. Enfin, créer du lien social par l'ouverture d'espaces de dialogue et le soutien aux initiatives. Ainsi, le comité d'usagers du secteur action sociale est en place, il compte quatre-vingt-dix membres et cent cinquante partenaires. Le soutien à la vie associative se consolide. Pour les seniors, l'opération Grandir et vieillir ensemble suscite toujours des projets. Deux cent vingt retraités bénévoles sont engagés dans des initiatives, en collaboration avec le service animation.
Le CCAS a également présenté les chiffres de son activité 2001. À noter, pour le secteur action sociale, 27 000 passages à l'accueil, 7 500 secours financiers d'urgence, 1 500 personnes suivies par les travailleurs sociaux. Pour les retraités, 50 000 participations à 500 animations, 162 000 heures d'aide à domicile, 420 000 repas produits dont 148 300 portés, 850 entretiens au Centre local d'information et de coordination gérontologique.

Thierry Bonnet

Nouveauté du CCAS : son comité d'usagers. Il compte quatre-vingt-dix membres.

le conseil en BREF

6 M€ d'acomptes sur leurs subventions 2003 sont accordés aux associations, pour leur permettre de fonctionner en attendant le vote du budget, en mars.

Les conventions signées avec les maisons de quartier sont prorogées jusqu'au 30 juin, afin de redéfinir les termes de la nouvelle convention. Une réunion sur le fonctionnement de ces équipements est prévue début février.

Par solidarité avec sa ville jumelle de Bamako, Angers verse une contribution exceptionnelle de 3 000 € au fonds pour le rapatriement de Côte d'Ivoire des ressortissants maliens. Le maire du District de Bamako a versé la même somme.

Labellisée "Ville d'art et d'histoire" depuis 1986, la Ville a mis en place une série d'actions, vers le public scolaire et les adultes. Une subvention est sollicitée de la direction régionale des Affaires culturelles.

Le muséum d'histoire naturelle souhaite poursuivre en 2003 l'inventaire de ses collections d'oiseaux. Une subvention est sollicitée du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

La convention de concession de service public culturel pour la gestion du Chabada, confiée en 1998 à l'Adrama, arrive à échéance en juin. Un appel à candidatures est lancé pour un nouveau contrat.

Une convention de trois ans est établie entre la Ville et la Ligue pour la protection des oiseaux d'Anjou, pour la mise en œuvre d'une politique de sensibilisation et de protection de l'environnement. Chaque année les actions à mener seront précisées, ainsi que les moyens financiers affectés, au maximum 15 000 € en 2003.

Made in Angers aura lieu du 17 février au 9 mars. La Ville proposera la visite du centre technique de l'Environnement.

L'association Coordination médico-sociale à domicile du Maine-et-Loire (Comesad 49) s'est constituée en décembre. Son but, améliorer le retour après hospitalisation. La Ville y adhère.

L'aménagement du jardin des Beaux-Arts démarrera à l'automne 2003. Des végétaux rares doivent dès maintenant être réservés en pépinière. Un appel d'offres est lancé au niveau européen.

Pour la création, au centre technique des Parcs et jardins, d'une chaufferie bois-énergie, il est prévu un bâtiment de type industriel d'environ 100 m² pour la chaufferie bois, un local de 40 m² pour la chaufferie gaz, une serre de 250 m² et une aire de stockage-broyage de 1 800 m².

Une serre pédagogique va être construite au jardin des cinq sens du parc de l'Arboretum, pour présenter des végétaux ayant besoin d'une protection modérée l'hiver.

Pour améliorer la sécurité des usagers de la rue des Basses-Fouassières, le tronçon situé près du croisement avec la piste cyclable va être élargi. La Ville en profite pour enfouir le réseau France Télécom, pour un coût estimé à 3 122 € HT.

Le logement de fonction de la crèche de la Roseraie, place Jules-Verne, va être transformé en mini-crèche.

Un nouveau vestiaire sportif va être construit au stade Marcel-Nauleau, rue Renée, à Verneau. Les vestiaires actuels, situés dans un préfabriqué vétuste, seront démolis.

La Ville accorde à Angers Habitat des subventions, au titre du Fonds d'intervention pour l'habitat social, pour la réhabilitation de 128 logements rue La Bruyère (66 000 €) et 130 route de Briollay (52 000 €).

PAR LE GROUPE MUNICIPAL "SERVIR ANGERS"

2003 : Union et mobilisation pour l'emploi à Angers

L'année 2002 fut terrible pour l'économie angevine et ses conséquences pour les centaines de familles touchées de plein fouet par le chômage, la détresse d'un avenir incertain, des obligations financières mensuelles à respecter… Sentiment souvent d'un énorme gâchis face aux compétences et aux capacités de production.
Et déjà depuis quelque temps, les spécialistes de la déresponsabilisation, voire de la récupération entrent en action. Les responsables socialistes et une partie de la municipalité tentent de dénoncer l'attitude du gouvernement…! Vieille technique de communication politique.
Pour les élus du groupe "Servir Angers", il ne s'agit pas de "trouver des coupables", (les citoyens trancheront le moment venu), mais d'assumer leur mandat en répondant à cette question souvent entendue "Que peuvent faire les élus?". Car au-delà du contexte économique morose en Europe et aux États-Unis, les chiffres traduisent une terrible réalité. Le taux de chômage dans l'agglomération angevine ces 6 derniers mois a crû de 10 à 30 fois plus que la moyenne nationale selon les mois. Il y a bien une spécificité angevine, une crise aiguë en l'occurrence.
Certains avaient tenté d'agir dès l'année 2001. Il y a plus d'un an en effet, Dominique Richard, aujourd'hui député d'Angers, est intervenu sur la situation économique afin de proposer déjà une mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques et des élus face à la situation qui s'annonçait dans les nouvelles technologies, l'électronique, l'informatique, la téléphonie…
Il lui était répondu par le Maire d'Angers "Il ne faut pas dramatiser…". Le discours aveuglant et lénifiant du "tout va bien à Angers" était resservi à nouveau.
Le groupe "Servir Angers" a conscience des difficultés, de la guerre économique à laquelle se livrent les entreprises, de l'attractivité de Nantes (plusieurs délocalisations sont en cours d'Angers à Nantes). C'est pourquoi, il nous paraît indispensable de dépasser les clivages politiques, les spécificités territoriales et administratives, pour mobiliser l'ensemble des acteurs afin de développer l'attractivité économique d'Angers, de créer de la richesse et des emplois. Les syndicats ont su le faire le 9 janvier dernier, malgré leurs nombreuses divergences, dans l'intérêt des salariés angevins…
Les élus du groupe "Servir Angers" réaffirment en la circonstance leur volonté de travailler pleinement avec la majorité municipale dans ce sens et contribuer, ainsi, à leur niveau, à la mobilisation de l'ensemble des acteurs politiques et économiques. Nous proposons notamment de travailler autour de 5 axes prioritaires:
1) développer les capacités d'analyses objectives et d'alertes (cf. les expériences récentes de la région Ile-de-France).
2) Mettre en place des structures de mobilisation et de lobbying des intérêts de l'économie angevine à la Région (afin de contrebalancer le poids de Nantes et de la Sarthe), à Paris et à Bruxelles (peut-on encore se passer des parlementaires français et européens de Maine-et-Loire?)
3) Stopper les délocalisations régionales en cours par le développement des services, la réflexion sur l'imposition, l'attractivité de notre ville.
4) Aider et favoriser la création d'entreprises (thème totalement absent de la politique municipale à ce jour).
5) Définir 2 à 3 grands projets structurants pour les 10 années à venir afin de renforcer ou de créer des "pôles d'excellence". (Quid du Parc du végétal…?)
Ces propositions sont une base de travail. Elles sont celles du bon sens qui donne le but au chemin. Car au-delà de cette priorité pour 2003, c'est la question de la finalité de l'engagement et de l'action des élus qui se pose. Pour reprendre l'esprit des propos du Premier Ministre, "L'Homme, le Citoyen, le Travailleur, voilà la source de notre action".
Tel est l'engagement du groupe "Servir Angers" pour l'année 2003.
Oui, Monsieur le Maire, le temps de l'action est venu!

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP-UDF - Cap 21 - DvD.
L. Gérault, R. Branchereau-Massigoux, B. Caillard-Humeau, I. de Bodinat, P. Descamps, B. Dupré, I. Martin-Krumm, B. Sublard

---

PAR L'OPPOSITION UMP

Cherchez l'erreur…

Quand la ville investit 740000 euros dans les œuvres d'art (382000 euros uniquement en achats de tableaux et sculptures, le reste en restauration), on peut légitimement s'interroger sur ses priorités. Le budget affecté aux bureaux de police était lui d'environ 500000 euros! Pour les pépinières d'entreprises l'investissement de la ville est pour 2002 de 88486 euros…
Est-ce un choix judicieux alors que l'emploi et la sécurité sont les principales préoccupations de nos concitoyens?

En ces temps tourmentés, il faudrait utiliser l'argent des contribuables à des fins plus utiles.
Des solutions simples existent pourtant comme la location d'œuvres d'art ce qui permettrait d'affecter les économies dégagées à d'autres postes qui eux, apporteraient directement de meilleures conditions de vie aux Angevins.

Vos élus de l'opposition UMP: Roselyne Felgines, Margaret Pery, Jacques Delin.

PAR LA MAJORITÉ MUNICIPALE AIMER ANGERS

Angers: l'énergie de rebondir

La situation économique de notre région et de notre pays n'est pas florissante. Longtemps, le dynamisme d'Angers a été préservé mais aujourd'hui de nombreux plans sociaux se succèdent, faisant craindre la disparition de plus de 1000 emplois, essentiellement dans les domaines de l'électronique et du textile.
ACT, TRW, Bleue Couture, Thierry Mugler, Valfond: autant de noms qui résonnent comme des coups de tonnerre pour notre économie.

Solidarité avec les Angevins touchés par la crise

La solidarité du Conseil Municipal doit s'exprimer prioritairement en direction de ces salariés angevins dont certains ont appris leur licenciement durant la période des fêtes.
À ces Angevines et à ces Angevins touchés brutalement par le chômage, nous devons apporter des réponses: nous mettrons tout en œuvre pour que le bassin d'emploi d'Angers rebondisse et pour attirer de nouvelles entreprises dans notre ville et sa région.
À tous et à toutes, nous disons notre volonté de réagir. Notre ville ne manque pas d'atouts et nous appelons à la mobilisation de l'État, de la Région et du Département aux côtés de l'agglomération et de la ville d'Angers pour l'emploi.
Car la situation que nous vivons sur le plan économique aujourd'hui est d'abord et avant tout due à des éléments que nous ne maîtrisons pas: une faillite ou une mauvaise gestion à des milliers de kilomètres d'Angers a des conséquences graves pour des milliers d'Angevins.

Mobiliser pour l'emploi

La mobilisation pour l'emploi doit être générale. C'est pourquoi Jean-Claude Antonini a saisi le Premier Ministre et les deux ministres élus des Pays de la Loire leur demandant que l'État prenne lui aussi la mesure des événements et mette en place des mesures exceptionnelles. Car la conjoncture est défavorable et les projets d'investissement industriel rares.
Il est primordial que le Gouvernement dégage des mesures complémentaires pour renforcer l'attractivité de notre territoire auprès d'investisseurs potentiels.
Des mesures dérogatoires doivent être accordées à Angers pour que nous puissions offrir des avantages intéressants aux entreprises cherchant à s'implanter en France.
De même, nous demandons que les projets d'implantation d'entreprise en France soient prioritairement orientés vers Angers, comme ça a été le cas pour Scania ou Nec par le passé.
Pour les salariés d'ACT, parce que l'État a une responsabilité particulière et ne peut pas se désintéresser du devenir des anciens salariés de Bull, nous demandons que des mesures soient prises afin que ces licenciements soient mieux accompagnés et que leur traitement social soit plus acceptable.

Une action résolue

Nous ne devons pas céder au catastrophisme et la morosité économique actuelle ne doit pas conduire au fatalisme. L'action de vos élus de la majorité municipale, comme ça a été le cas par le passé, sera résolue et offensive.
Nous ne ménagerons pas nos efforts pour effacer le plus rapidement les effets de cette crise et pour remettre Angers sur les rails de la création d'emplois.
Plus que jamais, nous comptons sur l'État pour prendre des mesures à la hauteur de la situation.
Angers a reçu une blessure profonde, mais nous avons l'énergie pour rebondir et la capacité de le faire.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Tramway : l'Agglomération adopte le tracé de la ligne n°1

L'agglomération aura son tramway. Le principe a été adopté le 9 décembre par le conseil de Communauté, en même temps qu'un premier tracé.

Avrillé - La Roseraie par le Ralliement. Le tracé de la première ligne de tramway (12 km) a été rendu public le 9 décembre au conseil de la Communauté d'agglomération. Le jour même, les élus adoptaient à l'unanimité le projet de tramway. Il avait déjà été présenté dans les grandes lignes le 21 octobre, par le président Jean-Claude Antonini, à l'ensemble des conseillers municipaux des vingt-neuf communes, plus ceux des Ponts-de-Cé *(Lire Vivre à Angers n° 262)*. Si le principe est acquis, reste à affiner le dossier. À commencer par le type de tramway - sur pneus ou sur rail. *"Rien n'est encore décidé,* a souligné Jean-Claude Antonini. *S'il est, a priori, plus onéreux, le tramway sur rail permet en revanche un véritable aménagement en site propre, une meilleure intégration à l'environnement et une meilleure structuration de l'espace. Nous allons nous donner le temps de la réflexion"*, a-t-il ajouté, insistant en revanche sur l'extrême urgence qu'il y avait à s'engager au plus vite dans le tramway. *"Plusieurs agglomérations sont sur les rangs et les subventions de l'État ne seront pas extensibles. Par ailleurs, construire un tramway est important pour structurer l'aménagement et l'urbanisme de notre agglomération. Et le lancement de grands travaux est évidemment important pour l'économie et l'emploi."*

Le coût total s'élève à environ 173 M€ pour la réalisation d'une ligne de 12 km entre Avrillé et la Roseraie, soit environ 14,4 M€ du kilomètre. Cette estimation faite pour un tramway sur pneus comprend l'achat du matériel (des rames de trois voitures d'une capacité de 250 places), les aménagements de voirie (consolidation de la chaussée, construction des plateformes…) et les équipements (stations de tête de réseau, arrêts…).

En attendant le PDU

L'arrivée – à l'horizon 2008 – du tramway ne se fera pas au détriment de la circulation des bus puisqu'un redéploiement des véhicules est d'ores et déjà prévu dans les communes de première et deuxième couronnes tandis que des expériences nouvelles (minibus, taxis…) seront envisagées pour améliorer l'efficacité des transports dans l'agglomération.

Par ailleurs, la mise à l'étude d'une deuxième ligne se fera sans attendre. *"Les vingt-six hypothèses et les quatre scénarios étudiés ont permis de mettre en évidence deux lignes également très fréquentées : les axes Trélazé/Beaucouzé - Belle-Beille et Saint-Barthélemy-d'Anjou/Beaucouzé - Belle-Beille. Les analyses seront approfondies avant de choisir entre ces deux possibilités".*

Enfin, le projet tramway s'accompagnera évidemment d'un autre chantier, celui du plan de déplacements urbains, le PDU. *"Une première séance de travail a eu lieu en décembre,* a précisé le président, *et les études démarreront dès cette année."*

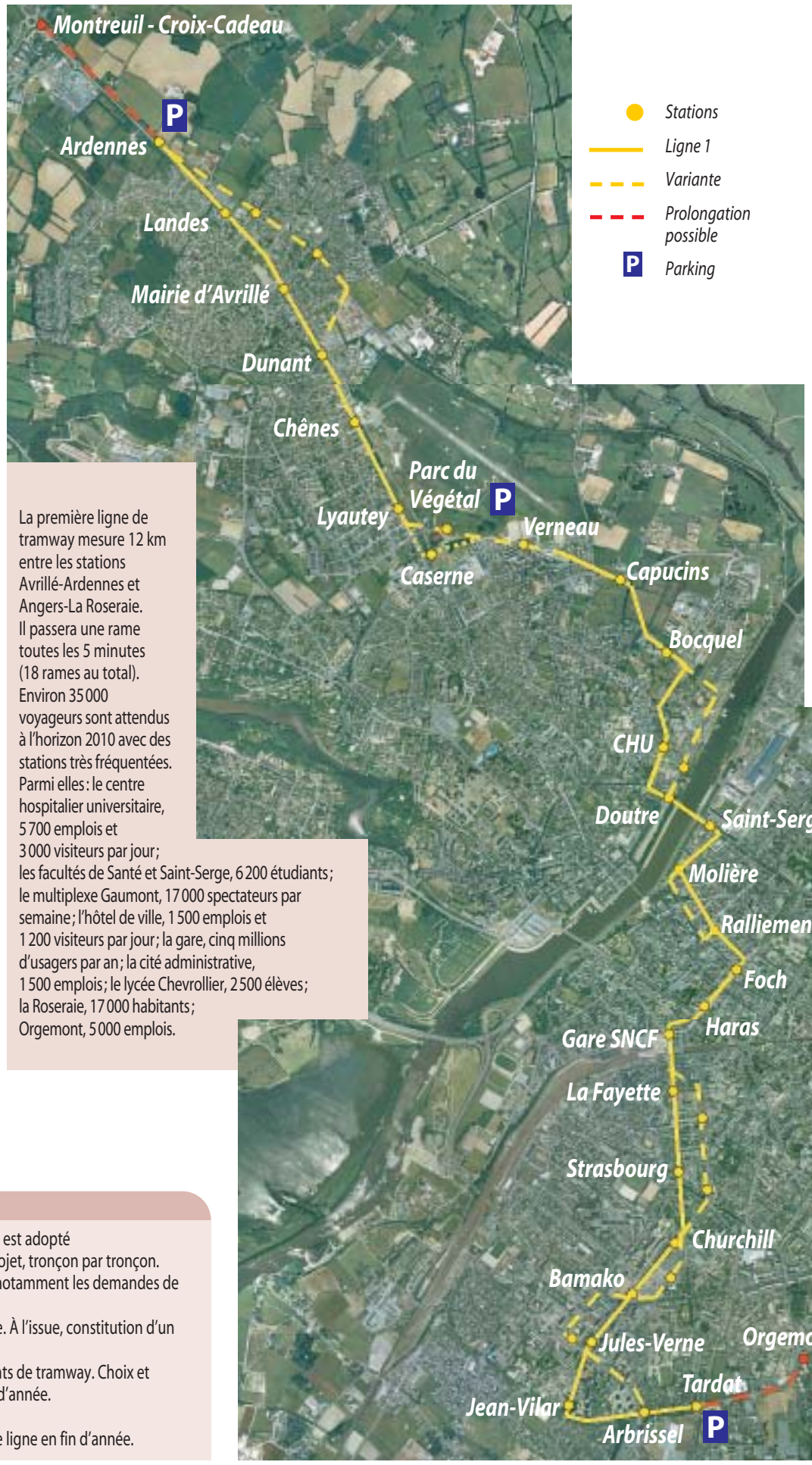

Jean-Patrice Campion

La première ligne de tramway mesure 12 km entre les stations Avrillé-Ardennes et Angers-La Roseraie. Il passera une rame toutes les 5 minutes (18 rames au total). Environ 35 000 voyageurs sont attendus à l'horizon 2010 avec des stations très fréquentées. Parmi elles : le centre hospitalier universitaire, 5 700 emplois et 3 000 visiteurs par jour ; les facultés de Santé et Saint-Serge, 6 200 étudiants ; le multiplexe Gaumont, 17 000 spectateurs par semaine ; l'hôtel de ville, 1 500 emplois et 1 200 visiteurs par jour ; la gare, cinq millions d'usagers par an ; la cité administrative, 1 500 emplois ; le lycée Chevrollier, 2 500 élèves ; la Roseraie, 17 000 habitants ; Orgemont, 5 000 emplois.

Le calendrier

9 décembre 2002, le projet de tramway est adopté
2003 : lancement des études d'avant-projet, tronçon par tronçon. Constitution des dossiers de faisabilité, notamment les demandes de subventions à l'État.
2004 : concertation et enquête publique. À l'issue, constitution d'un avant-projet détaillé.
2005 : appel d'offres auprès des fabricants de tramway. Choix et début de fabrication des voitures en fin d'année.
2006 : début des travaux.
2008 : mise en circulation de la première ligne en fin d'année.

Halles: le projet mise sur la transparence

En 2005, les halles auront laissé place à un centre commercial moderne et lumineux.

Le futur centre commercial vu à l'angle des rues Saint-Laud et Plantagenêt.

AUG/APSYS

Au premier semestre 2005, le nouveau centre commercial des Halles devrait ouvrir au public avec ses 12 500 m² et ses quinze boutiques. La chambre de commerce et d'industrie et la Ville ont approuvé le projet proposé par la société Apsys. Cette dernière s'est vue confier la construction du bâtiment mais aussi sa gestion. *"Ceci nous responsabilise et nous oblige à bien réfléchir à l'impact d'une telle structure sur son environnement, car nous aurons à gérer les relations de bon voisinage avec les riverains"*, explique Maurice Bansay, PDG d'Apsys.

D'un coût de 25 M€, le projet est ambitieux, moderne et lumineux, laissant une grande place à la transparence. Autre particularité, l'absence de couloir intérieur. *"En cela, ce n'est pas un centre commercial classique. Toutes les boutiques auront leur ouverture sur la rue"*, précise Maurice Bansay.

Les noms des deux plus grands magasins sont d'ores et déjà connus. Monoprix y installera, sur près de 4 000 m² dont 2 300 m² de vente, une surface alimentaire appelée *City Marché*. Son ouverture devrait coïncider avec la fermeture de celle des Galeries Lafayette, ces enseignes faisant partie du même groupe.

Autre locomotive commerciale attendue : *Planet Saturn*. Cette entreprise, qui vend disques et hi-fi, possède 200 magasins dans le monde. Les deux surfaces de taille intermédiaire (1 500 m²) n'ont pas encore été choisies. La première sera une enseigne de vêtements ou de sport, la seconde d'équipement de la maison. Reste également à définir la dizaine de boutiques qui occuperont le reste de l'espace. À terme, l'ensemble devrait représenter 150 emplois.

Concernant les livraisons, qui constituent une des inquiétudes majeures des riverains, le patron d'Apsys s'est voulu rassurant. *"Elles se feront sur des horaires précis. Il y aura deux quais de déchargement du côté de la rue Baudrière. À quai, les camions éteindront leurs moteurs et une porte coulissante se refermera, limitant les nuisances."*

La date de fermeture définitive des quelques commerces toujours en activité n'est pas encore connue. Néanmoins les travaux devraient débuter au premier semestre 2004 pour s'achever un an plus tard.

Lors de la réunion d'information des riverains, Jean-Claude Antonini s'est réjoui du lancement de ce projet : *"Je redoutais plus que tout de revivre l'histoire du trou des halles qui a miné le centre ville dans les années 70. Ce nouveau centre commercial entre dans le projet de reconquête des bords de Maine. Pour donner toutes ses chances à cette nouvelle structure, nous allons redessiner la place de la République avec un accès en pente douce à partir de la rue Baudrière."*

Dans ce même esprit, la Ville transférera, du parking de la République au futur parking Thiers-Boisnet, les 350 places louées à l'année à des riverains. Ceci libérera autant de stationnement à destination des clients potentiels des boutiques de l'ensemble du centre-ville.

Économie : le maire demande au Premier ministre des "mesures exceptionnelles" pour Angers

Le 9 janvier, alors qu'un millier d'Angevins défilaient pour défendre l'emploi, le maire, Jean-Claude Antonini écrivait au Premier ministre pour demander l'application de mesures exceptionnelles au profit de l'agglomération.

Dans son courrier, il rappelle au chef du gouvernement : *"la liquidation judiciaire de l'usine ACT Manufacturing et les 660 licenciements ont créé un choc important dans la région angevine et durablement meurtri son tissu économique. À cet accident majeur, se sont ajoutées les annonces d'autres suppressions d'emploi et plans sociaux (…). Au total : une hémorragie brutale de plus de 1 000 emplois."*

Comment réagir ? *"La Communauté d'Agglomération,* souligne Jean-Claude Antonini, *est prête à participer aux actions engagées pour une réindustralisation du bassin d'emploi. Pour autant, elle n'a ni la capacité financière, ni les compétences légales et réglementaires, qui l'autoriseraient à mener à bien cette entreprise, sans le soutien de l'État et de ses partenaires".*

"Nous demandons la mise en œuvre de mesures financières d'accompagnement exceptionnelles que seul le Gouvernement a le pouvoir de dégager ou de négocier auprès de l'Union Européenne et des partenaires sociaux nationaux".

"La conjoncture est défavorable et les projets d'investissement industriels, rares. Les dispositifs existant dans les collectivités territoriales (Région, Département, Communauté d'agglomération, antenne régionale de la DATAR[1]) *sont insuffisants pour attirer de tels projets dans le bassin angevin. Il est primordial que le Gouvernement dégage des mesures complémentaires."*

Au regard de la gravité de la crise, le Maire demande au Gouvernement d'étudier prioritairement trois mesures : permettre à Angers et sa région de bénéficier de la prime d'aménagement du territoire pour l'implantation d'entreprises ; classer l'agglomération en zone franche urbaine (une demande déjà exprimée) ; enfin, mobiliser la DATAR pour qu'elle oriente en priorité les projets industriels vers l'agglomération.

Concernant le devenir des salariés licenciés d'ACT, le Maire demande que soit confirmé le versement des 6 M€ annoncé par Bull pour abonder le plan social et souhaite que les règles d'indemnisation appliquées tiennent compte des anciens délais – récemment écourtés – plus avantageux pour les salariés.

"J'ai tenté, à plusieurs reprises, de vous alerter à l'époque où les menaces sur l'économie angevine ne s'étaient pas encore concrétisées, rappelle enfin le Maire, *je regrette de ne pas avoir été entendu alors et de n'avoir jamais obtenu de réponse. Aujourd'hui, la crise est aiguë et impose la mobilisation urgente de tous. Au sein de votre gouvernement, deux ministres, originaires des Pays de la Loire, Madame Roselyne Bachelot-Narquin et Monsieur François Fillon, sauront, je le souhaite ardemment, relayer auprès de vous les préoccupations très vives de toute une région."*

1- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Une hémorragie de 1 000 emplois

Devant le conseil régional, le maire est également intervenu à l'occasion du débat budgétaire, le 10 janvier, pour demander à la Région de se mobiliser, plus fortement qu'aujourd'hui, pour l'emploi à Angers et pour l'ensemble de sa filière électronique régionale. *"Nous avons besoin d'une réactivité, de volontarisme et d'un esprit de reconquête de l'emploi"* a-t-il souligné, après avoir dressé la liste des suppressions d'emplois dans le bassin d'Angers : Kodak (45 emplois) Thierry Mugler (74 emplois), TRW (153 emplois), Bleue couture 107 emplois), Valfond (44 emplois), Péchiney (68 emplois), sans oublier près de 200 suppressions d'emplois dans le tissu des PME - PMI.

L'Ademe ira au Front-de-Maine

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie construira son siège social au Front-de-Maine. La décision a été prise le 12 décembre par son conseil d'administration. La veille, une note cosignée des ministres Alain Lambert (Budget) et Roselyne Bachelot (Écologie et développement durable) évoquait ce choix, demandant au passage *"la plus grande diligence"*. Le premier coup de pioche pourrait être donné en mars 2004 pour une livraison fin 2005.
D'ici là, il faudra reprendre les études car le projet des architectes Jérôme Brunet et Éric Saunier a été modifié. Très ambitieux, ce *"bâtiment laboratoire"* riche en innovations faisait appel à des techniques de construction encore expérimentales. Impossible à réaliser, il a été simplifié.

L'arrivée de l'Ademe fin 2005 puis du nouveau théâtre fin 2006 est deux éléments forts dans l'aménagement du Front-de-Maine.
Thierry Bonnet

Haute qualité environnementale

Pour autant, les exigences fixées par l'Ademe d'aboutir à un bâtiment *"exemplaire en matière d'environnement et de développement durable"* ont été maintenues. Le nouveau projet sera construit selon la méthode HQE de haute qualité environnementale et utilisera de façon importante le bois et le verre.
Le site sera composé de deux bâtiments parallèles de 14 m d'épaisseur séparés par un jardin intérieur de 16 m de profondeur, vitré et couvert d'une verrière. Des aménagements seront réalisés en rez-de-jardin (salle de conférence, boutique…) ; l'idée étant d'ouvrir le lieu au public.
L'ensemble – 7300 m² – aura la forme d'un trapèze de 44 m de long, pour une largeur de 60 m côté Yolande-d'Aragon et 44 m côté Maine. Composé de six niveaux, le bâtiment culminera à 23 m, 25 m pour la verrière.
Un parking de 150 places sera construit sous le jardin.
Vitrine des actions de l'Ademe, ce site sera un modèle en matière d'économies d'énergie. La *"qualité des ambiances intérieures"* a été particulièrement soignée: lumière du jour, confort acoustique, ventilation naturelle, avec un aménagement intérieur conçu pour faciliter les relations entre salariés.
Un jardin extérieur sera également créé côté Maine.
L'investissement total est estimé à 26 M€. Le terrain a été acheté à la Ville environ 1,13 M€. La construction sera financée pour partie sur les fonds propres de l'Ademe. L'État versera 1,52 M€ de subventions au titre de l'aménagement du territoire. Les collectivités, notamment la Région, devraient apporter près de 3 M€.

Dernier rebondissement ?

Front-de-Maine ou gare Saint-Laud ? Tel était le dernier rebondissement à propos de l'implantation de l'Ademe. Pour trancher, l'Agence a demandé une étude comparative aux Ponts et Chaussées. Le Front-de-Maine l'a emporté car il était le seul à permettre le regroupement des 300 salariés sur un seul site (actuellement, 232 salariés sur cinq sites angevins). À la gare, l'Ademe se serait installée dans les trois bâtiments en construction mais aurait dû conserver ses locaux place La Fayette. Par ailleurs, le Front-de-Maine répondait mieux aux exigences en matière de maîtrise d'énergie, de choix des matériaux et d'évolutions futures du bâtiment. Annoncée dès 1991 par le gouvernement d'Édith Cresson, la délocalisation de l'Ademe est confirmée en 1993 par le gouvernement Balladur puis approuvée, en 1995, par l'Ademe. Site retenu: le parc scientifique de Belle-Beille. En janvier 1998, élu président de l'Ademe, Pierre Radanne fait réétudier l'implantation. À cette époque, l'État, qui prévoyait de construire la préfecture au Front-de-Maine, abandonne son projet. L'Ademe le retient et lance un concours d'architectes en novembre 1998.

Sur les boulevards, c'est 50 km/h

Quelques tronçons de boulevards restaient autorisés à 70 km/h, c'est terminé. Tous les boulevards de la ville sont désormais limités à 50 km/h afin d'améliorer la sécurité des traversées piétonnes et de réduire la vitesse souvent excessive des automobilistes.
Les boulevards d'Estienne-d'Orves, de Lattre-de-Tassigny, Jean-Moulin, de Monplaisir et de la Romanerie qui, dans leur totalité ou sur certains tronçons, autorisaient encore le 70 km/h, ont été ramenés à 50 km/h.
Une seule artère reste autorisée à 70 km/h: la voie des berges sur l'axe Nantes - Paris et son prolongement boulevard Charles-Barangé, vers la Roseraie.

Albert

la VILLE en BREF

La station d'épuration de la Baumette sera restructurée. La Communauté d'agglomération vient de le décider. Les travaux, confiés à la Sodemel, auront pour but d'augmenter la capacité jusqu'à l'équivalent de 280000 habitants, tout en améliorant le traitement de l'azote et du phosphore d'une part, des graisses, sables de curage et boues de l'autre. Enfin, il s'agira de compléter le dispositif anti-odeurs mis en place entre 1987 et 1990 pour atténuer encore les relents de "Soir de Baumette".
Coût estimé: 20 M€ HT. Démarrage des études et enquêtes publiques en 2003, travaux à partir de 2005 pour une livraison envisagée à partir de 2006.

Le droit d'asile en questions, conférence le 21 janvier, 20h30, MPT Monplaisir, 3, rue de l'Écriture avec Michel Tubiana (Ligue des Droits de l'Homme) et Sébastien de Bouard (Secours catholique).

L'université a édité une plaquette de présentation avec des fiches concernant chaque UFR. Tél.: 0241962323.

"Être parents aujourd'hui", table ronde inter générations le 28 janvier, 18h30, Espace Welcome, 4, place Maurice-Saillant, 0241231331.

Six associations ont créé depuis 2000 un service de gardes ponctuelles d'enfants et d'adultes handicapés. Tél.: 0241334853.

L'association Cité Justice Citoyen cherche des gérants de tutelle bénévoles pour s'occuper de personnes sous protection judiciaire. Les bénévoles, indemnisés des frais, doivent être libres, un ou deux jours par semaine. Contact, 0241860724.

Les caisses primaires de Maine-et-Loire et Vendée ont un centre unique d'appel au 0820904158.

"L'emploi d'une assistante maternelle", informations pour les parents les 30 janvier, 20 h, et 10 février, 14 h, au relais assistantes maternelles, 3, allée du Haras, 0241873391.

La halte-garderie du Bois-de-Mollières, 1, rue Shakespeare, est ouverte jusqu'au 18 avril les lundis et vendredis, de 8h15 à 12 h et de 13h30 à 18 h; les mardis et jeudis, de 13h30 à 18 h. Elle s'adresse aux 3 mois - 4 ans (18 places). Tél.: 0241363587.

Une boutique Apivêt a ouvert 160, rue Létanduère. L'association d'insertion y vend des vêtements d'occasion le lundi, 14 h - 18 h, et du mardi au samedi, 10 h - 12h30, 13h30 - 18 h.

Colloque "Joseph Wresinski, acteur et prophète du peuple des pauvres, une voix(e) nouvelle d'humanité", le 10 février, 9h30 - 18 h, et le 11, 9 h - 18 h, faculté de Théologie de la Catho.

L'École Supérieure et d'application du Génie a remporté le 2e prix national du trophée du civisme, mention spéciale pour son parrainage de l'institut d'éducation motrice "La Guiberdière" de Trélazé.

Rencontres Floresca-Guépin sur "Travail et emploi des caissières: du visible à l'invisible" le 22 janvier, 20h30, et sur "Le droit de vieillir: les paradoxes des modèles féminins", le 19 février, 20h30, 15, rue Thiers-Boisnet. Entrée libre. Tél.: 0241861804.

Permanences de Surdi 49 (sourds, malentendants) les 22 janvier et 12 février, 14h30, 58, bd Henri-Arnault.

Antennes de téléphonie mobile : la Ville souhaite informer au mieux les habitants

La Ville rédige une charte de bonne conduite avec les opérateurs de téléphonie mobile. Objectif : une meilleure information des riverains.

La Ville se pose en médiateur entre les opérateurs de téléphonie mobile et la population. Elle rédige actuellement avec ces opérateurs une charte de bonne conduite au sujet de l'installation des antennes-relais. Ce document renforce les discussions préalables à la création de nouveaux sites et s'attache à mieux informer les habitants. En outre, il insiste sur leur bonne intégration sur le plan esthétique. La Ville agit de la sorte car elle n'a pas tous les pouvoirs d'autoriser ou d'interdire la pose de nouvelles antennes.

"*La charte offrira plus de transparence aux riverains, souvent inquiets de l'impact sur la santé des ondes électromagnétiques. C'est dans ce même souci que la Ville a organisé le 9 janvier, au centre de congrès, une réunion publique d'information avec un débat contradictoire*", explique Gilles Mahé, adjoint à l'environnement.

Jean-Patrice Campion

À Angers, 70 sites accueillent des antennes-relais mises en place par les trois opérateurs, ici sur un toit au Grand-Pigeon.

Daniel Raoul, maire adjoint et sénateur, vient de rédiger avec Louis Lorrain (sénateur du Haut-Rhin), un rapport parlementaire à ce sujet. "*Depuis de très nombreuses années, nous sommes traversés en permanence par des ondes électromagnétiques : fils électriques, électroménager, téléviseurs, radios, télécommandes… À ce jour, aucune étude scientifique sérieuse, publiée dans les revues de référence, n'a révélé de risque sanitaire lié aux antennes relais de téléphonie mobile.*" Pour lever définitivement les doutes, de nombreuses études de grande ampleur sont en cours et devraient aboutir d'ici à un an. La Ville reste donc vigilante lors de l'installation d'antennes à proximité de bâtiments dits sensibles : crèches, écoles, bâtiments de soins…

Concernant l'antenne du stade de Frémur, qui a provoqué la mobilisation de riverains à l'automne dernier, les mesures effectuées ont révélé un champ électromagnétique n'atteignant que 1 % de la limite fixée par les recommandations européennes.

À Angers, 70 sites accueillent des antennes-relais mises en place par les trois opérateurs hexagonaux (Orange, Cegetel et Bouyges). Elles se trouvent sur le toit d'immeubles, mais aussi perchées sur des pylônes ou dans le clocher de certaines églises.

Plan d'occupation des toits

Après le boom des années 90, la création de nouveaux sites est devenue rare, car Angers est désormais bien couverte. Actuellement, les opérateurs installent sur les sites déjà existants de nouvelles antennes pour permettre de passer des téléphones portables de la génération GSM à l'UMTS (haut-débit et multimédia).

Pour avoir une connaissance précise de la situation, la mairie va mettre en place au cours de ce premier trimestre une cartographie des antennes relais, avec leurs caractéristiques de puissance et de fréquence. "*L'idée est d'aboutir à la création d'un plan d'occupation des toits, un peu comme il existe le plan d'occupation des sols*", lance Daniel Raoul, à l'initiative du projet.

Logement et santé : les Angevins interrogés par l'OMS

En janvier et février, cinq cents foyers angevins vont recevoir un courrier d'information afin de participer à une enquête européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette étude anonyme vise à collecter des renseignements sur l'habitat, afin de mieux appréhender les relations entre les caractéristiques d'un logement et la santé des personnes qui y vivent.

Les conclusions de ce travail serviront de base de discussion lors d'un colloque européen des ministres de la santé et de l'environnement, qui se déroulera à Budapest en 2004.

Six autres villes européennes vont être ainsi observées. À côté d'Angers, on trouve Ferrara au Portugal, Forli en Italie, Vilnius en Lituanie, Bonn en Allemagne, Bratislava en Slovaquie et Bakou en Azerbaïdjan.

Angers offrira des données sur un habitat diversifié (collectif/individuel, ancien/récent) dans un climat tempéré. Pour la Ville, cette étude fournira des statistiques précieuses permettant de dégager de grandes tendances pour des actions futures.

Les cinq cents foyers retenus seront tirés au sort, puis informés par lettre du contact prochain d'un enquêteur. Seize enquêteurs fonctionnant par binômes vont être recrutés et formés. Pendant une quinzaine de jours à partir de fin février, ils se rendront chez les personnes ayant accepté de participer à l'enquête.

Le formulaire recensera les caractéristiques du logement, mais aussi la perception qu'ont les résidants de leur habitat et de leur santé. Une communication des résultats sera organisée à destination des participants d'ici à l'été 2003.

Renseignements : 02 41 05 44 20.

Lyrique : la structure Angers-Nantes Opéra se met en place

L'opéra d'Angers et celui de Nantes ne font plus qu'un, regroupés au sein d'Angers Nantes Opéra. L'ANO, créée en janvier 2002, a pris son envol avec la nomination, le 10 décembre, de son directeur, Jean-Paul Davois, ancien directeur du Théâtre de l'Est parisien. Pour Yannick Guin, adjoint au maire de Nantes et président de la structure[1], il cumule *"les qualités artistiques pour établir la programmation* (pas la mise en scène confiée à des metteurs en scène différents à chaque opéra), *expérience et autorité en matière de gestion"*, et une *"certaine diplomatie"* pour assurer l'union entre les partenaires : les villes, l'orchestre des Pays de la Loire… Cet opéra régional, une première en France, devrait assurer la pérennité du lyrique en région avec un budget de 7,16 M€ dont 2,6 pour l'artistique. S'y ajoutera une *"rallonge"* promise par l'État et confirmée par le directeur régional des Affaires culturelles qui voit dans l'ANO *"un vrai coup de fouet donné aux possibilités artistiques"*.

Sept à huit œuvres seront montées par an, alternativement dans les deux villes et, si possible, décentralisés dans d'autres communes. De quoi développer, selon le président une *"furieuse politique de recherche d'un nouveau public"*, jeune notamment, avec un choix approprié et des tarifs séduisants, avec notamment le pass Culture régional.

Les Bonnes et le Tour d'écrou

Installé à Nantes, le directeur sera épaulé par une administratrice, Marie-Hélène Boisdé et, à Angers, par un conseiller artistique, Jean-Jacques Cubaynes, ancien chanteur d'opéra.

Reste la question des salariés de l'ancien Théâtre Musical Angers Opéra ? *"C'est en discussion,* a souligné Vincent Lépinard, adjoint au maire d'Angers. *Les situations sont différentes entre le personnel municipal qui était mis à disposition du TMAO et les salariés de l'association. Il s'agit d'apporter des réponses appropriées."* Quant aux chœurs amateurs ? *"Il y a des utilisations prévisibles"*, a assuré Yannick Guin.

La représentation inaugurale de l'ANO aura lieu à Angers, le 7 mars, suivie de deux soirées publiques les 9 et 11. Au programme : *"Le Tour d'écrou"*, de Benjamin Britten, sur une mise en scène de l'Angevine Sandrine Anglade ; et *"Les Bonnes"*, de Peter Bengston, adaptée de la pièce de Jean Genet, elle-même inspirée de l'histoire des sœurs Papin. Cet opéra, mis en scène par Éric Chevalier, est une création française.

1- La présidence de l'ANO est assurée pour trois ans, en alternance entre les deux villes. Prochain président, Vincent Lépinard, adjoint au maire d'Angers.

Parking Saint-Laud : 450 places

Le parking "Gare Saint-Laud" sera inauguré le 13 février, mais il est ouvert dès maintenant.

Il propose 450 places de stationnement, réparties sur sept niveaux, dont un - le sous-sol - réservé aux sociétés de location de voitures. Les amateurs de vue panoramique apprécieront de se garer sur la terrasse !

Des écrans animés par le dispositif Sipark indiquent le nombre de places disponibles par étage.

Ce parking a été conçu pour faciliter l'accès et la circulation des piétons et des automobilistes, y compris handicapés.

Les annonces sonores de la SNCF y sont retransmises et trois panneaux électroniques donnent les indications sur les trains au départ. Un agent d'exploitation est présent en permanence.

Albert

La durée de stationnement est illimitée, les prix similaires à ceux du parking Marengo. Attention, le nombre de places d'abonnement est limité, afin de ne pas pénaliser les usagers ponctuels. Des tarifs complémentaires seront mis en place à partir du 1er février.

La passerelle qui franchit les voies et relie la rue Fulton à la place Pierre-Sémard a été remise à neuf. Elle doit être accessible de nouveau fin janvier. Entre la gare et le parking, les travaux de construction du premier immeuble de bureaux se poursuivent, ils sont prévus jusqu'à fin mai.

Tarifs

Première demi-heure gratuite ; une heure, 1 € ; deux heures, 2 € ; trois heures, 2,5 € ; au-delà, 0,20 € par heure ; une nuit, de 19 h à 10 h, 1 €. Plusieurs formules d'abonnement sont possibles : au mois 71 €, au trimestre 202 €, abonnement de nuit (19 h - 10 h) 22 € par trimestre.

la VILLE en BREF

Réussir l'éducation, réussir l'école ? est le thème du colloque organisé le 12 février au centre de congrès par la Ville, avec le centre départemental de documentation pédagogique. Cette journée est ouverte aux parents et aux acteurs de l'éducation. Les intervenants aborderont le thème du lien dans la coéducation autour de sujets comme la prévention, l'évolution des mentalités des enfants, le plaisir de lire ou l'aide aux parents. À 20 h, Albert Jacquard fera une conférence sur l'idée d'une *"école, non pas de la réussite au sens de la carrière, mais au sens de l'Homme…"*
Pour l'ensemble de la journée, entrée gratuite mais inscription nécessaire avant le 31 janvier.
Renseignements : 02 41 05 43 97.

Des cours d'aquagym sont proposés dans les piscines Jean-Bouin, Monplaisir, Roseraie, Belle-Beille et La Baumette. Inscriptions auprès des piscines concernées (pour la Baumette, s'adresser à la piscine Jean-Bouin).

L'institut universitaire de formation des maîtres ouvre sa campagne d'admission pour l'année 2003-2004 sur http://www.paysdelaloire.iufm.fr pour le professorat des écoles jusqu'au 2 mars, pour le professorat des collèges et lycées du 10 mars au 18 mai, et professorat des lycées technologiques et professionnels du 10 mars au 31 août.

Cinq écoles d'ingénieurs, l'IUT, le lycée Chevrollier et le Greta ont créé une plate-forme technologique productique, pour une utilisation optimisée de leurs moyens matériels et humains en productique au service des entreprises de l'Ouest. Contact, M. Thomas, au 02 41 73 34 55.

Formations BAFA du 22 février au 22 mars avec l'ADFOCAL, 26, rue Brault, 02 41 22 00 88.

Le service Centre de formalités des entreprises/ fichier des entreprises/ChamberSign de la chambre de commerce et d'industrie a déménagé au centre Pierre-Cointreau, 132, avenue de Lattre-de-Tassigny.

Anjou service associations centre du volontariat recherche des bénévoles pour du soutien scolaire, visites aux malades, aide aux handicapés… Renseignements, 34, rue Thiers, de 14 h à 17 h du lundi au vendredi, tél. : 02 41 23 28 90.

Formations BAFA, activités physiques et sportives du 24 février au 1er mars et, en avril, milieu marin, itinérance camping et activités de plein air avec la fédération des œuvres laïques, 02 41 96 11 56.

Prochain Mercredi d'information du centre information jeunesse, le 19 février, de 15 h à 17 h, salle Thiers-Boisnet, 15, rue Thiers, sur le thème : "Le BAFA et le BAFD" (diplômes d'animation et d'encadrement de centres de loisirs).
Tél. : 02 41 87 74 47.

Unique à Angers : les services publics dans une même maison

VERNEAU

La Maison des services publics, rue du Général-Lizé, sera inaugurée officiellement le 21 janvier. Toute la journée, elle ouvrira ses portes au public. Une bonne occasion de découvrir un lieu unique à Angers, où se trouvent rassemblés des services de la Ville, des associations, la police nationale et un centre social.

Pour les usagers, c'est un vrai plus. Ils peuvent effectuer la plupart des démarches courantes dans un même lieu, bien identifié et facile d'accès, et ainsi limiter leurs déplacements.

La maison fonctionne déjà depuis deux ans. Lors de son ouverture, en janvier 2001, le bâtiment faisait la moitié de la surface actuelle. On y trouvait déjà, autour du hall d'accueil, la mairie, le bureau des conseillers municipaux du quartier, le local du contrat de ville et le service vaccinations de la Ville. Une plate-forme d'information sur l'insertion et l'emploi s'est mise en place peu après. Des bureaux polyvalents permettent également des permanences d'institutions et associations : centre communal d'action sociale, Plan local pour l'insertion et l'emploi, caisse d'allocations familiales, association d'aide aux victimes, Boutique de gestion et Association pour le droit à l'initiative économique.

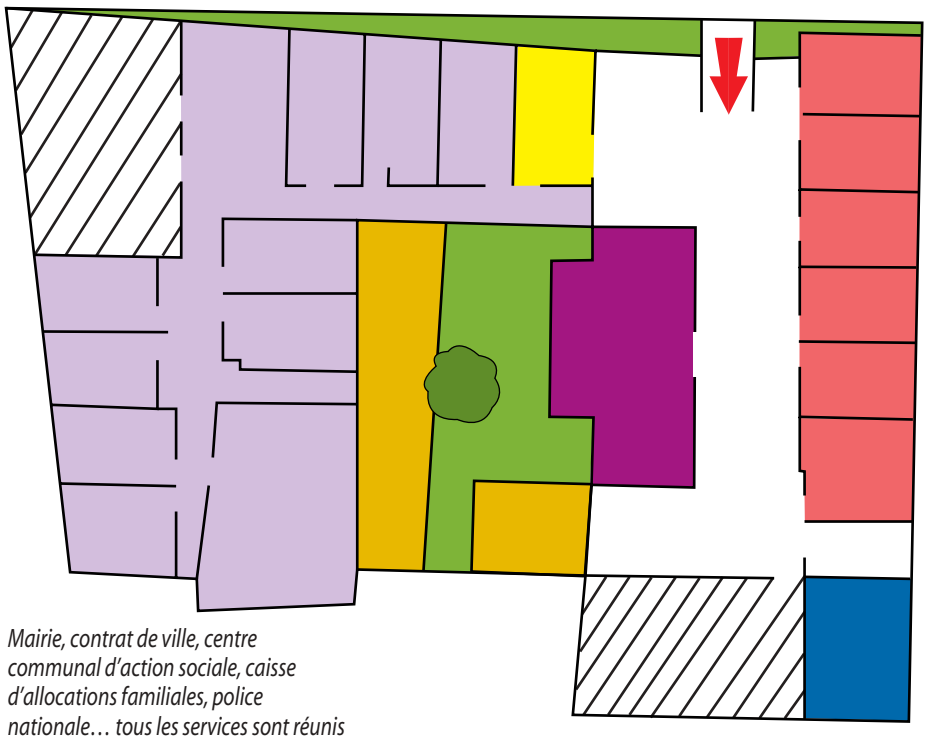

Mairie, contrat de ville, centre communal d'action sociale, caisse d'allocations familiales, police nationale… tous les services sont réunis dans la Maison des services publics pour faciliter les démarches des habitants.

En jaune, l'accueil général

En violet, la mairie

En rouge, les permanences des organismes et associations, le bureau des élus du quartier, le local du contrat de ville

En bleu, le bureau de police

En mauve, le centre social de la caisse d'allocations familiales (accès aux droits, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale)

Hachurées, les salles de réunion

En ocre et vert, un espace vert intérieur

Albert

Actions communes

Une extension, réalisée de la fin 2001 au début 2002, a permis l'installation d'un bureau de police, en avril, et du centre social de la caisse d'allocations familiales, en juillet. Le public peut s'y informer sur l'accès aux droits et rencontrer assistantes sociales et conseillères en économie sociale et familiale.

Une grande salle permet la tenue de réunions publiques, comme celles, organisées mi-juin, de présentation des projets d'urbanisme, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain.

Les partenaires installés dans l'établissement ne se contentent pas d'être regroupés dans un même lieu. Ils ont passé entre eux une convention, qui fixe les modalités de fonctionnement et les engage à travailler sur des actions communes. Un accueil général facilite l'orientation des utilisateurs.

La Maison des services publics de Verneau prendra une dimension encore plus importante lorsque l'urbanisation du grand quartier sera réalisée : elle sera alors située en son centre. La création d'autres équipements du même type est à l'étude dans d'autres quartiers d'Angers, en se basant sur le fonctionnement de celui-ci. Le premier devrait voir le jour au Lac-de-Maine.

Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 22 96 96.

Le 21 janvier, portes ouvertes

À l'occasion de l'inauguration, le 21 janvier, la Maison des services publics ouvrira ses portes de 11 h à 17 h. Ce jour-là sera également présenté le tout nouveau Guide Verneau - Capucins - Reculée. Disponible gratuitement, également à la maison pour tous de Verneau et à la maison de quartier des Capucins.

Réunion de quartier du maire : le 5 février à Belle-Beille

Le maire passera la journée à Belle-Beille le 5 février. Il sera notamment question des démolitions prévues aux tours Hamon et des projets de reconstruction, avec réorganisation de tout le secteur. Réunion publique à 20 h 30 au centre Jacques-Tati.

Albert

Jacqueline et Aurore, bénévoles de Lire et Faire lire, donnent aux enfants le goût de la lecture à travers le conte.

Des retraités apportent aux enfants le plaisir de la lecture

MONPLAISIR

Effervescence dans la cour de l'école primaire Paul-Valéry, à l'approche de 17 h 15. Les élèves de CM1 attendent avec impatience le début de la séance "Lire et faire lire". Aurore et Jacqueline, deux retraitées, vont leur lire une histoire. Pour cette séance exceptionnelle, juste avant Noël, ils sont une quinzaine d'enfants, mais normalement la lecture se fait par tout petits groupes, pas plus de trois en général. Le lieu est le même que d'habitude: la bibliothèque, un espace situé dans l'école mais qui n'est pas consacré au travail scolaire.

Les gamins s'installent, assez énervés. Toutefois, quand les deux conteuses, ouvrant le livre, se mettent à chuchoter, le silence se fait immédiatement. Pendant toute l'histoire, qu'elles lisent avec un vrai talent de comédiennes, l'attention des enfants ne se relâche pas. Ils sont pris par l'action, la commentent brièvement sans l'interrompre. Après la fin, le livre passe de mains en mains, comme un trésor que l'on se dispute ou que l'on partage avec le copain d'à côté.

"Le but de Lire et faire lire est de donner le plaisir de la lecture, que les enfants réalisent que lire un livre, c'est aussi bien que regarder une série à la télé", expliquent Aurore et Jacqueline.

Envie de lire

Mission accomplie. Après deux ans de séances régulières, les élèves empruntent beaucoup plus de livres à la bibliothèque. Et ils ont eux-mêmes demandé cette séance spéciale [1]. Pour les lectures régulières, les demandes des jeunes sont tellement nombreuses qu'il a fallu établir un planning strict.

"Pour nous enseignants, l'opération est extrêmement positive, affirme Philippe Charles, directeur de l'école Paul-Valéry. *En entendant lire, les enfants entrent dans le monde de l'écrit. En outre, le fait d'écouter des phrases construites, structurées, les aide à surmonter leurs difficultés de maîtrise de la langue."*

Les bénévoles sont tous retraités, car le dispositif est basé sur le lien inter générations. Leur implication très forte et les relations d'affection qui se tissent avec les enfants renforcent cet effet positif. *"Nous remporterons la bataille de la lecture uniquement si les enfants ont envie de lire"*, assure Philippe Charles.

1- Dans cette école, l'opération ne concerne actuellement que les élèves jusqu'au CE2. Elle devrait être étendue aux CM en 2003-2004.

Un dispositif national

Ce dispositif national périscolaire, destiné essentiellement aux écoles en Contrat éducatif local, a été mis en place en Maine-et-Loire en novembre 2000. Dans ce cadre, trois écoles y participent: Paul-Valéry et Voltaire à Monplaisir, Marcel-Pagnol à La Roseraie. Paul-Valéry bat le record de bénévoles, avec cinq intervenants.

en BREF

BELLE-BEILLE

Soirée cabaret le 7 février au centre Jacques-Tati de 19 h à 21 h 30 avec groupes de percussions et de salsa. Gratuit. Restauration sur place. Tél. 02 41 48 51 90.

CENTRE-VILLE

Marieluise, théâtre proposé par le NTA, le 10 février à 20 h 30, à Angers centre animation, 15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.

Concours de tarot le 15 février à 14 h, 15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.

DOUTRE

10e salon de la Doutre, du 25 janvier au 3 février, hôtel des Pénitentes, avec les peintures de Jean-Noël Le Cren et les sculptures de Mauricette Toussaint. Exposition de peintures à l'huile, pastels, aquarelles et sculptures, ouverte tous les jours de 14 h à 19 h. Entrée libre.

GRAND-PIGEON

Potin d'enfer par la Cie Côté Cour le 31 janvier à 20 h 30, au centre Marcelle-Menet. Un huit clos sur la mort où le rire est présent à chaque instant. Entrée: 2 €.

Visite au château le 2 février. Les tapisseries de l'Apocalypse revisitées par une licière du CRAT. Renseignements au 02 41 96 12 00.

Marieluise, théâtre proposé par le NTA, le 21 février à 20 h 30, entrée 2 €, au centre Marcelle-Menet.

Stages danse brésilienne les 25 janvier et 15 février, danses latine et de société le 1er février à 14 h 30, au centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00.

LAC-DE-MAINE

Exposition de photographies de Patricia Ségurel sur le Carnaval de Venise jusqu'au 28 février à la bibliothèque.

Marieluise, théâtre proposé par le NTA, le 8 février à 20 h 30, au Temporel.

MONPLAISIR

Marieluise, théâtre proposé par le NTA, le 7 février, 20 h 30, à la Maison pour Tous, 3, rue de l'Écriture, 02 41 43 84 09.

Venez dans mon univers, exposition des personnages sortis de l'imaginaire des enfants du centre de loisirs Jacques-Tati. Jusqu'au 31 janvier le mercredi de 14 h à 18 h au CLSH Cadet-Roussel, 3, rue de l'Écriture.

ROSERAIE

Hall des arts, le 10 février, 20 h 30, avec la chorale Happy swing, à Jean-Vilar. Gratuit.

LES MAIRIES DE QUARTIER PRATIQUE

- **Belle-Beille,** *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.* Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30
- **Justices-Madeleine-Saint-Léonard,** *42, place des Justices, 02 41 79 14 40.* Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30
- **Monplaisir,** *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.* Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30
- **Lac-de-Maine,** *rue du Haut-Chêne, 02 41 73 37 04.* Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30
- **La Roseraie,** *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40.* Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30
- **Saint-Nicolas,** *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.* Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30
- **Verneau,** *Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.* Mardi, vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, samedi, 9 h - 12 h 30, jeudi 14 h - 17 h 30.

Patrice Février, le photographe de l'avenue Patton, élu "portraitiste de France"

BELLE-BEILLE

Il semble presque surpris qu'on s'intéresse à lui. Il sourit à l'idée qu'on puisse écrire son portrait, à lui, le portraitiste. Dans sa petite boutique de l'avenue Patton, Patrice Février répond avec gentillesse et bonhomie aux questions. Il vient de se voir décerner par le groupement national de la photographie professionnelle le titre de portraitiste de France. *"Bien sûr, cela fait plaisir d'être reconnu par ses pairs,* explique-t-il. *C'est un peu comme un label, un gage de qualité."*

Patrice Février est autodidacte. *"Adolescent, je fréquentais les clubs de photos. C'était ma passion, mais je ne pensais pas en faire mon métier. Et puis, un jour, alors que je faisais des études de langues vivantes, j'ai décidé d'essayer de gagner ma vie avec mon appareil photos. Ma passion est devenue ma profession, ce n'est pas donné à tout le monde, j'ai eu une chance monstrueuse."* Le regard de Patrice Février s'illumine. *"Je prends beaucoup de plaisir à rencontrer les gens et à les faire parler d'eux pour aboutir à un cliché qui leur ressemble."*

A 49 ans, il est installé à son compte, avenue Patton, depuis déjà vingt ans. S'il s'est spécialisé dans les photos de portrait et de mariage, c'est avant tout pour le contact humain. *"Une relation particulière se crée avec les clients. On doit beaucoup dialoguer, comprendre leurs aspirations afin de les mettre en scène."* Pour lui, un bon portrait doit évidemment avoir une bonne lumière et un bon cadrage. *"Mais, ces éléments techniques sont maîtrisés par beaucoup de photographes. Alors, la différence se fait sur le petit plus, sur l'émotion qui passe dans un regard. C'est cet éclair qui fait qu'on s'écarte d'une photo plate et classique."*

Pour réussir un portrait, il faut appuyer au bon moment et parvenir à imprimer cet instant sur la pellicule. *"Mon métier se résume souvent à faire oublier au maximum la présence de l'appareil photo afin que la personne soit la plus naturelle possible."*

Pour Patrice Février, pas de bouleversement en vue, il souhaite poursuivre son bonhomme de chemin. *"Et puis, le métier de photographe ouvre tellement de possibilités que je n'aurais pas assez de toute ma carrière pour en faire le tour."*

Patrice Février

Autoportrait dans une glace du portraitiste.

La cité, sujet d'étude pour l'université

VERNEAU

Rendre plus concret l'enseignement sur les "banlieues" pour les étudiants en licence de géographie. Tel est le but de Vincent Veschambre, maître de conférences à l'université d'Angers. Pour cela, début décembre, il a invité des intervenants à parler du quartier sur les bancs de la fac.
Les murs se sont ornés des photos de l'exposition *"100 vues et légendes de la cité"*: des images prises par les habitants eux-mêmes. Le photographe Marc Legros, à l'origine de cette opération, l'a évoquée lors d'une table ronde sur la participation des habitants.

Jean-Patrice Campion

Étudiante en géographie, Anne-Laure Leroy fera son mémoire de maîtrise sur Verneau.

Mémoire de maîtrise

Deux autres séances ont eu lieu, l'une sur l'habitat social, l'autre sur *"Verneau dans le futur quartier du plateau des Capucins"*. Les étudiants ont pu rencontrer Bénédicte Le Guay, chef de projet du contrat de ville, des représentants d'Angers-Habitat, des techniciens du service Aménagement Paysages Urbains de la Ville et de la Société d'aménagement de la région d'Angers. Ces derniers ont présenté les projets établis dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbain.
Quelques étudiants de maîtrise s'étaient joints à l'expérience, dont Anne-Laure Leroy. *"J'ai l'intention de faire un mémoire sur la banlieue, suite au cours de licence sur ce thème, et j'ai choisi ce quartier"*, explique la jeune femme. Pas un hasard : elle a habité tout près de Verneau pendant deux ans. Tout naturellement, elle y allait *"pour acheter des cigarettes ou faire des démarches à la mairie, dans la Maison des services publics"*. Elle a vite été frappée par l'image extérieure du quartier : *"Verneau, personne ne connaît mais tout le monde en parle, en mal"*.
Pour elle, la cité est un bon sujet d'étude. Elle va axer son mémoire sur les démolitions récentes et leurs conséquences, le devenir des personnes qui habitaient là. Elle a trouvé dans l'exposition et les tables rondes un complément intéressant. *"Quand j'étais en licence, j'aurais bien aimé qu'il y ait une opération de ce type. Le concret, il n'y a rien de mieux, cela permet de voir vraiment comment cela se passe"*.

Place de l'Europe, les habitants créent la nouvelle enseigne de la Régie

Albert

La nouvelle enseigne de la Régie est l'œuvre d'un groupe d'habitants.

MONPLAISIR

"*Nous voulions une enseigne qui attire l'œil, en couleurs, et plus gaie*". Sylvie fait partie du petit groupe d'habitants créateurs de la nouvelle enseigne du local de la Régie de quartiers, place de l'Europe. Ils sont une dizaine, venant le vendredi matin aux ateliers manuels proposés par une bénévole. L'enseigne précédente *"services de proximité - éducation canine"* ne leur plaisait pas. *"Les gens pensaient que cela ne concernait que les propriétaires de chiens et n'entraient pas"*, explique Sylvie. La nouvelle formulation est plus explicite: *"services aux habitants, accueil du mardi au samedi midi"*. Et les services sont détaillés sur la vitrine.
Les habitants ont aussi peint eux-mêmes aux couleurs de leur choix, au cours de quatre séances de l'atelier du vendredi. Une implication qui montre l'importance qu'ils attachent à la présence du local dans leur quartier. *"Avant, les gens se croisaient sans se dire bonjour, maintenant on se connaît mieux, on se parle"*, se félicite Sylvie. Elle-même était entrée juste pour s'informer, il y a deux ans. Aujourd'hui, elle fait beaucoup de bénévolat, aidant dès qu'un besoin se fait sentir, et fait partie du conseil d'administration.

▸ ***Régie, antenne de Monplaisir, 02 41 27 37 99.***

en BREF

ROSERAIE

Le service des correspondants de nuit fonctionne du lundi au jeudi de 14h30 à 19h30 et de 20h30 à 0h30, les vendredis et samedis de 15h30 à 19h30 et de 20h30 à 1h30, le service n'étant plus assuré le dimanche. Tél.: 0241449716.

Pokkawa-Pa !, les 29 et 30 janvier, à 14h30, le 31, à 20h30. Soirée Hip-hop, le 1er février, à 20h30. Bal folk le 2 février à 15 h. Jean-Vilar, 0241689250.

Animation d'écriture spontanée de l'association Dire et Écrire le 13 février, 16 h à 18 h, à la bibliothèque. 9 €. Tél.: 0241665324.

Il reste des places dans les ateliers danse, gym, yoga, relaxation, théâtre... au centre Jean-Vilar, 0241689250.

Ateliers d'informatique sur la recherche d'emploi les 30 janvier, 5 et 13 février, 14 h à 16h30, au cybercentre, 8, square Dumont-d'Urville. Gratuit sur inscription au 0241452763 ou 0241877447.

Aux couleurs de l'Algérie, semaine proposée par Marhaba. Concert jazz et groove berbère le 8 février, 20h30. Exposition du 3 au 15 février. Jean-Vilar, 0241689250.

TOUS QUARTIERS

Carnaval 5 et 6 avril, les ateliers de préparation sont ouverts. Contacts, Trois-Mâts (thème: Quel cirque!), 0241660202; maison de quartier du Lac-de-Maine, 0241480540 ; Angers centre animation (musiques du monde), 0241860505 ; maison de quartier Saint-Jacques, 0241248910.

POUR RENCONTRER LES ÉLUS

Sauf précision, les permanences ont lieu dans les mairies de quartier.

• BELLE-BEILLE

Mme Petit-Jean, 1er et 15 février,10h30 - 12 h
M. Limousin, 25 janvier, 8 et 22 février, 10h30 - 12 h (1)

• CENTRE-VILLE

Permanences à l'hôtel de ville
Mme Prodhomme, 15 février, 11 h - 12 h
Mme Clémot-Streliski, 3 février, 10h30 - 12 h, ou sur rendez-vous

• GRAND-PIGEON - LA RÉVELLIERE -DAGUENET

Centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00
Mme Bernardin, 23 janvier, 17h30 - 18 h 30
M. Castel (Deux-Croix - Banchais), 14 et 21 février, 11 h - 12 h

• LAC-DE-MAINE

Mme Véron, 1er et 15 février, 10h30 - 12 h

• LA FAYETTE - ÉBLÉ

7, square La Fayette, 02 41 86 18 13
M. Lebouc, 25 janvier, 22 février, 10h30 - 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 00

• MADELEINE - JUSTICES -SAINT-LÉONARD

M. Chiron, 1er et 15 février, 10h30 - 12 h
Mme Roland, 22 janvier, 12 février, 10h30 - 12 h

• MONPLAISIR

Mme Sallé, 7 et 21 février, 10h30 - 12 h (1)
Mme Tamtouir, sur rendez-vous

• ROSERAIE

Mme Solé, 6 et 20 février, 10h30 - 12 h (1)
M. Lebouc, 15 février, 10h30 - 12 h
M. Béatse, 25 janvier, 8 et 22 février, 10h30 - 12 h

• SAINT-JACQUES - NAZARETH - SAINT-NICOLAS - DOUTRE

47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61
M. Belot, 25 janvier, 8 et 22 février, 10h30 - 12 h

• SAINT-SERGE - SAINT-MICHEL

Maison de quartier, 9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.
Mme Bernardin, 5 février, 17h30 - 19 h

• VERNEAU-CAPUCINS

Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.
Mme Tombini, 29 janvier, 19 février, 10h30 - 12 h
M. Houdbine, 24 janvier, 14 février, 10 h - 11h30

1- sur rendez-vous.

Michel Ocelot : *"le cinéma d'anima*

À l'occasion du festival de cinéma Premiers Plans, la Ville rend hommage à Michel Ocelot. Cet ancien étudiant de l'école des Beaux-Arts d'Angers est le créateur du célèbre "Kirikou". Une exposition lui est consacrée jusqu'au 2 mars, salle Chemellier.

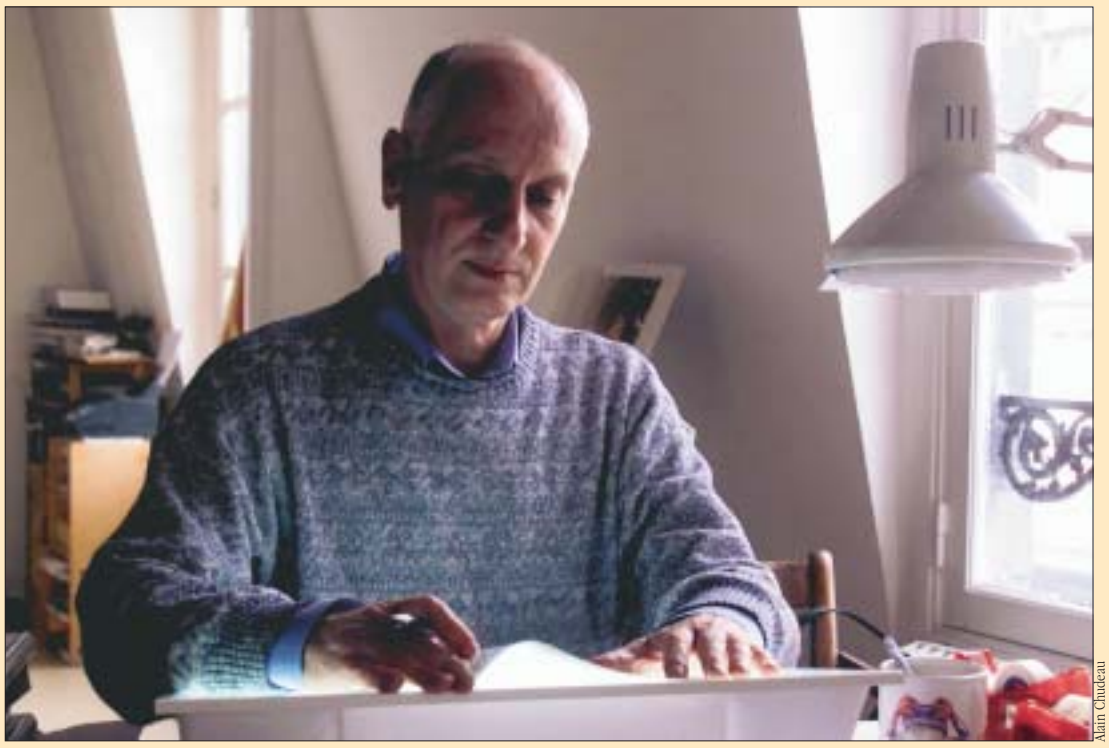

Alain Chudeau

Vous avez vécu dix ans à Angers dans les années 60. Quels souvenirs en gardez-vous ?
J'y ai passé une partie de mon adolescence, c'est forcément important. Le lycée David-d'Angers était pour moi une grande usine, je ne m'y suis jamais fait. En revanche, je garde un bon souvenir de l'école des Beaux-Arts. J'y suis passé de l'état de mauvais élève à celui de fort en thème. J'y ai appris à tenir le pinceau, le crayon, les ciseaux… au point qu'en arrivant à l'école nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris, j'en savais plus que les autres.

Quand et comment vous est venue la passion du cinéma d'animation ?
J'en ai pris conscience lorsque j'étais aux Beaux-Arts d'Angers justement, mais en réalité, j'en faisais déjà depuis l'âge de dix ans. J'ai toujours aimé écrire, dessiner. On lisait mes rédactions à l'école. Lycéen, j'avais une vie intense les jours de congé : le jeudi et le dimanche. Je faisais du théâtre au conservatoire, de la danse, et je fréquentais déjà les Beaux-Arts où j'apprenais le modelage.
Aujourd'hui, ce moyen d'expression me comble. Je m'amuse bien et j'amuse les autres. Je bricole, je pars de pas grand-chose et j'essaie de faire de belles histoires. Sans argent, cela oblige à trouver le truc pour que cela fonctionne auprès du spectateur.

Comme dans le film *Princes et Princesses*, composé de papiers découpés et de collages ?
Exactement, ce projet a été réalisé sans aucun moyen, bien avant *Kirikou et la sorcière*. Je l'ai repris dix ans plus tard pour faire un long métrage. À sept personnes, il a fallu un an de travail et le résultat plaît autant au public que *Kirikou* qui a demandé quatre ans et mobilisé, à des degrés différents, près de deux cents personnes!

Laquelle de ces deux expériences vous a laissé les meilleurs souvenirs ?
Le tournage de *Princes et Princesses,* c'était les grandes vacances…
Kirikou et la sorcière ne s'est pas déroulé dans d'excellentes conditions : trop de monde, peu de relations humaines… C'était un tournage merveilleux, mais vraiment pas la bonne manière de procéder. J'ai dû lutter pour faire ce que je voulais. Il en reste une suite de mauvais souvenirs: un tournage dans cinq pays différents sans moyen de contrôler le travail au quotidien et pouvoir rectifier rapidement les erreurs, une production éclatée faite d'associations de hasard, des choix qu'il a fallu défendre, justifier, parfois remettre en cause.

Par exemple ?
Je voulais des comédiens africains avec un accent authentique. On m'a conseillé des voix incolores. J'ai tenu bon et cela n'a pas nui à la compréhension des dialogues. Il est important de ne pas livrer de la camelote, d'être précis et rigoureux. Même si l'exactitude semble absurde, il y aura toujours un spectateur dans la salle qui reconnaîtra tel objet, telle fleur, tel arbre. On ne peut pas faire de l'à-peu-près.
On m'a aussi reproché la trop grande simplicité du scénario. On m'a même reproché la nudité de mes personnages…

Les Américains n'ont pas voulu de *Kirikou et la sorcière*, semble-t-il pour cette raison ?
Aucune des grandes sociétés de distribution ne l'a accepté ou alors il fallait que j'habille tous les personnages. Finalement, c'est une petite société qui a pris le risque et sans même l'avis de la commission de classification des films – du jamais vu! À l'entrée des salles, une affiche rouge prévient le public : *"ce film est interdit aux moins de 18 ans. On y voit la nudité, mais c'est fait avec goût"*. Il parait que le film commence à bien fonctionner.

Avez-vous un regret autour de *Kirikou et la sorcière* ?
Oui, j'avais choisi Manu Dibango pour faire la musique. Il avait d'ailleurs lu le scénario de Kirikou en 1994 avec Kaïssa Dombi, au festival Premiers Plans. On habitait la même ville, on pouvait s'asseoir autour d'une table de café, discuter, travailler comme je l'aime. La production lui a préféré le chanteur sénégalais Youssou N'Dour. Il était plus connu et pouvait nous faciliter l'enregistrement des comédiens à Dakar. Je suis mécontent du tour joué à Manu Dibango.

Votre troisième long métrage est en préparation… vous n'êtes plus prêt à faire de concessions ?
Mon souhait est de tourner sur un seul site, dans un même bâtiment pour que tout se fasse naturellement, en équipe. J'aime travailler humainement. C'est pourquoi, avant même de chercher un producteur, je paye de ma poche une équipe avec laquelle je voulais travailler, des gens avec qui je m'entends bien. C'est une écriture intime, sans la pression.
Nous avons déjà réalisé le storyboard et les préparations précises pour le travail à venir. Nous sommes assez avancés.

Sans déflorer le sujet, pouvez-vous en dire quelques mots ?
Il s'agit d'un conte sur l'immigration. L'histoire se déroule au Moyen-Age entre le Maghreb et l'Andalousie. On y retrouve un peu l'ambiance des contes des Mille et une nuits.

Vous êtes un vrai "artisan" ?
J'aime avoir l'aide d'artisans et pas seulement de "techniciens".

Exposition salle

La création d'un dessin animé suit une douzaine d'étapes depuis l'écriture du scénario jusqu'à l'édition des copies du film.
En voici quelques-unes :

Le scénario

Tout commence par l'écriture de l'histoire. Pour *"Kirikou et la sorcière"*, Michel Ocelot s'est inspiré d'un conte africain. Dès 1994, les Angevins ont eu l'occasion de découvrir ce scénario, lu dans le cadre du festival Premiers Plans par Manu Dibango et Kaïssa Dombi !

tion, c'est de la bijouterie"

Des gens qui aiment leur métier et en sont fiers. Je préfère les petites équipes de passionnés. Le film devient forcément le bébé de tout le monde.

Vous êtes à la fois auteur, scénariste, graphiste, animateur des dessins…, est-ce par choix ou par obligation ?
Avant, je faisais tout, par manque d'argent. Il y a maintenant des parties que je laisse volontiers: comme l'animation des dessins. C'est très long et un peu ennuyeux. J'ai désormais le budget alors je prends des animateurs. En revanche, pas question de déléguer l'écriture de l'histoire – la toute première étape du cinéma d'animation –, les dialogues, les dessins de base qui serviront de modèles, et bien entendu la direction de l'équipe. Tout cela me plaît.

Vous évoquiez le budget… convaincre les financeurs est-il plus facile depuis l'énorme succès de *Kirikou et la sorcière* ?
Rien ne sera plus jamais comme avant Kirikou. J'étais un artiste inconnu et besogneux, me voilà le Monsieur *Best seller* pour la vente des cassettes et ouvrages sur Kirikou.
Je démarre tout juste la recherche de financements pour mon troisième long métrage, mais je sens que les portes sont prêtes à s'ouvrir. J'ai déjà reçu une avance sur recette du centre national de la cinématographie pour l'écriture.

Le public vous a découvert avec *Kirikou,* mais vous aviez déjà écrit près de soixante-dix histoires et obtenu pour vos courts métrages de nombreux prix, en France et à l'étranger…
Il s'agissait de prix attribués par des professionnels. Le public n'existe pas, en France, pour le court métrage même si la télévision, la vidéo et le DVD peuvent améliorer leur diffusion.
Soixante-dix histoires courtes, ce n'est pas énorme dans une carrière. Jusqu'à présent, ma vie a surtout été faite de chômage: l'existence difficile d'un artiste qui ne veut faire que ce qu'il veut.

Faire le long métrage de *Kirikou* était un besoin de reconnaissance ou un vieux projet né de votre enfance en Guinée ?
Ni l'un ni l'autre. Même si je garde de l'Afrique un souvenir empreint de beauté, un équilibre, un bien-être, c'est adulte que j'ai découvert ce conte traditionnel. Quand un producteur m'a demandé un long métrage, je m'en suis inspiré pour Kirikou. Le long métrage est important, j'ai eu tort de ne pas en faire plus tôt.

Vous allez revenir à l'école des Beaux-Arts d'Angers, rencontrer les étudiants. Quels conseils allez-vous leur donner ?
Je ne sais pas… La France a d'excellentes écoles d'animation et je suis estomaqué par la qualité du travail des étudiants. Malheureusement, ils auront du mal à trouver un employeur digne d'eux. Actuellement, on ne produit que de la bouillie pour la télévision. C'est pourquoi, trop de jeunes se coulent dans un moule et produisent ce qui marche commercialement.
C'est dommage parce que le cinéma d'animation, ce n'est pas une usine de poids lourds, c'est de la bijouterie. On prend un minerai qui est à la disposition de tout le monde, on ne garde que les pépites et on en fait un bijou.

Michel Ocelot/Les Armateur

Néanmoins le cinéma d'animation français n'est-il pas en danger face aux productions américaines aux budgets pharaoniques ?
En France, on a longtemps été mangé par Disney. En 1999, *Kirikou et la sorcière* est sorti en même temps que *Mulan* et *Le Prince d'Égypte*. Nous avions un petit distributeur, GBK, et quasiment pas de publicité par manque d'argent. Le film a fait plus d'un million d'entrées. Et depuis *Kirikou,* il y a une avalanche de longs métrages français, comme celui, très attendu pour 2003, du studio Folimage, de Valence. En France, nous avons des pouvoirs que les firmes Disney ou Dreamworks n'ont pas: nous sommes libres de faire ce que nous voulons, sans conseil d'administration, sans actionnaires et sans les banques pour nous dicter nos choix. Il faut cultiver cette exception culturelle française.

François Lemoulant

Michel Ocelot/Les Armateurs

"Il y aura toujours un spectateur dans la salle qui reconnaîtra tel objet, telle fleur, tel arbre. On ne peut pas faire de l'à-peu-près."

Chemellier : à la découverte du dessin animé

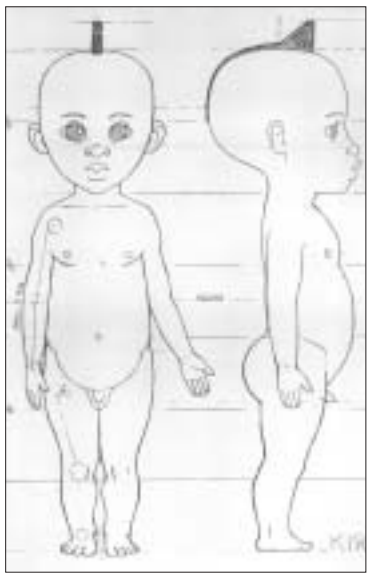
Michel Ocelot/Les Armateurs

Les modèles
Chaque personnage est défini en dessin: face, profil, dos, trois quarts, principales expressions, bouches qui parlent…

Le story-board
C'est le film en bande dessinée, plan par plan, indication indispensable pour connaître le déroulement du film.

L'enregistrement des voix
Souvent hélàs, on enregistre les voix à la fin. Pour Kirikou, toutes les voix ont été enregistrées à l'avance. L'enregistrement transcrit sur partition a permis aux dessinateurs de faire coller dessin et son, image par image.

Le lay-out
Reprenant les indications du story-board, ce dossier réalisé pour chaque plan du film (1 200 pour *Kirikou*) définit le travail des animateurs et opérateurs. On définit le numéro du plan, la dimension du dessin, le cadrage de la caméra ou de l'ordinateur, les déplacements et attitudes des personnages, la durée du plan…

Doudou Thiaw, la voix de Kirikou.

L'animation
À partir des indications du lay-out, il s'agit de multiplier les dessins pour donner vie petit à petit aux personnages.

Les décors
Ils suivent les indications du lay-out et sont réalisés à la peinture sur papier ou sur ordinateur, parfois en combinant les deux techniques.

Exposition : Le cinéma d'animation autour de Kirikou. Salle Chemellier, jusqu'au 2 mars, de 11 h à 19 h. Gratuit. À découvrir, l'histoire de Kirikou et l'évolution du cinéma d'animation des pionniers aux images de synthèse.

À 5 h 30 au pavillon des maraîche

Le Marché d'intérêt national angevin, le Rungis local, est au programme de *Made in Angers* [1]. Visite matinale au pavillon des maraîchers.

Mardi 17 décembre, 5 h 29, le Marché d'intérêt national (MIN) est bien calme. Il fait plutôt doux pour la saison. Le thermomètre du pavillon des maraîchers annonce 6 °C. Soudain, tout s'affole. À peine la pendule affiche-t-elle 5 h 30 que déboulent une trentaine de petits camions, utilitaires et estafettes. Ils attendaient depuis quelques minutes avenue Jean-Joxé. Au volant, les commerçants ambulants et épiciers venus faire leurs emplettes en fruits et légumes. Pour beaucoup, une course contre-la-montre démarre. *"À 8 h, je commence un marché à Chalonnes"*, explique Jean-Yves Petiteau. Quant au couple Désert, il déballera ce matin à Saint-Mars-la-Jaille en Loire-Atlantique. Première opération : trouver une bonne place sur le quai d'embarquement. Ensuite, au pas de charge, on fonce à l'intérieur. Les premiers arrivés seront les mieux servis.

Petits producteurs et grossistes y préparent déjà leurs étals depuis une bonne heure. Le pavillon des maraîchers est un immense entrepôt tout en longueur. Les vendeurs sont installés de part et d'autre d'une allée centrale de couleur verte où viennent s'empiler progressivement les produits qui ont trouvé preneur. Aucun prix n'est affiché et tout se vend de gré à gré. Les négociations sont rondement menées. Ici, tout le monde se connaît et a ses petites habitudes. Pas de particulier sur le MIN, on est entre gens du métier.

Dès 6 h, il faut slalomer entre les caisses déposées dans l'allée centrale. La ronde des diables peut débuter. En effet, le vendeur doit apporter la marchandise *au cul du camion* de l'acheteur. C'est la tradition. Les employés des grossistes empilent les cageots sur les chariots, puis, au petit trot, filent sur les quais.

A la recherche d'haricots du Kenya

Joël Cosnuau fait ses courses depuis quatre ans au MIN angevin. *"C'est mieux achalandé qu'au Mans. Aujourd'hui, je fais l'appoint en bananes, agrumes et brocolis. J'ai encore du stock. Il faisait mauvais dimanche et je n'ai pas bien vendu. Pour les litchis, j'attends la dernière minute. L'année dernière, j'ai acheté au prix fort avant un arrivage massif…"* L'homme effectue plusieurs allers-retours à la recherche, en vain, d'haricots du Kenya. Il en profite pour jeter un œil, au cas où. Soudain, il stoppe devant une palette, plonge la main dans une caisse, tâte quelques clémentines, en pioche une et l'épluche. *"Elles sont bonnes mais toutes molles,* glisse-t-il avant de se tourner vers le vendeur. *J'espère que tu auras mieux jeudi."* Pour toute réponse, le grossiste lance un petit signe de la tête complice et affirmatif. Ici, on est plutôt grande gueule, mais dès qu'il s'agit de négocier ou de parler affaire, on se fait discret.

Dès 6 h 30, l'ambiance commence à tomber. Les acheteurs se font plus rares. *"De toute façon, ça n'a plus rien à voir avec avant"*, grincent les petits producteurs locaux. Il est loin le temps où une centaine d'entre eux marchandait à bâtons rompus et en plein vent au cul de leur *J7*. Il y a dix ans, ils n'étaient déjà plus qu'une cinquantaine et, aujourd'hui, la quinzaine de survivants a intégré le pavillon des fruits et légumes aux côtés des grossistes.

À partir de 6 h, la ronde des diables débute. Le vendeur apporte la marchandise sur les quais, auprès du camion de l'acheteur.

Albert

Alors, même s'ils sont maintenant à l'abri des intempéries, le cœur n'y est plus. Casquette vissée sur la tête, pantalon velours et anorak fermé jusqu'au dernier bouton, Dominique Chapeau essaie d'écouler sa production d'échalotes, oignons et choux. Il avoue, fataliste : *"On n'a plus vraiment notre place."* Même constat désabusé chez Maurice Collombeau, son voisin. Il ne parviendra à vendre en cette matinée qu'un cageot de radis ronds à un épicier du boulevard Saint-Michel. Ils ont la gorge serrée quand ils évoquent les anciens temps. Au pavillon des maraîchers, plus qu'ailleurs, on a la nostalgie d'un âge d'or, où les petites épiceries régnaient en maître sur la distribution des produits frais et faisaient tourner à plein régime les producteurs du cru.

À partir de 7 h, les diables disparaissent au profit des chariots élévateurs. Désormais, les grossistes travaillent pour leurs gros clients : collectivités, écoles, crèches… Les commandes ont été passées les jours précédents par téléphone ou fax. Le tout est chargé dans la trentaine de camions de livraison. Du côté des

Le MIN a développé les activités de services

Le Marché d'intérêt national du Val de Loire est dirigé par la Sominval, société d'économie mixte, dont la Ville est, avec le Département, le principal actionnaire. Le MIN joue un rôle de "centrale d'achats" pour 1 200 commerçants de détail et professionnels de la restauration. La vente des fruits et légumes est l'activité historique mais les métiers de bouche peuvent également y acheter d'autres produits alimentaires, dont la viande. Le MIN peut approvisionner 150 000 personnes en fruits et légumes et 120 000 en viande fraîche. Aux maraîchers et horticulteurs, il loue d'immenses entrepôts frigorifiques pour la conservation des pommes, poires, fleurs… et a diversifié ses activités à côté du secteur alimentaire. Importante plate-forme logistique, il accueille aussi des prestataires de services. Ces activités représentent plus de la moitié de son chiffre d'affaires. Au total, le MIN accueille 70 entreprises et 800 salariés.

rs…

Albert

Au pavillon des maraîchers, aucun prix n'est affiché. Toutes les transactions se font de gré à gré.

grossistes, même si on se lamente également sur l'air du *"c'était mieux avant"*, on s'est adapté aux nouvelles exigences des consommateurs. Désormais, sur leurs étals, on trouve de tout en toute saison : les oranges sont marocaines, les cerises chiliennes, les brocolis espagnols… Et, surtout, ils ont réussi à négocier le virage de la livraison, véritable révolution pour le métier. Aujourd'hui, la moitié des ventes est directement apportée au client, qui ne fait plus qu'occasionnellement le déplacement. D'où une certaine chute de la fréquentation et de l'ambiance, mais pas nécessairement du chiffre d'affaires.

Dès 8 h, l'activité est presque terminée au pavillon des maraîchers. On range les stocks, puis on passe un coup de balai et de "kärcher" avant d'aller manger un morceau. Quand on se lève à 3 h, on fait son repas de midi à 9 h.

Benoît Chanteloup

1- À l'occasion de Made in Angers, Quinzaine du tourisme industriel, l'office de tourisme permet aux Angevins de découvrir les entreprises. (Lire page 5).

La Citroën 5 CV jaune et noire sur laquelle Marinette, ici avec une amie au volant, apprit à conduire à seize ans. Ci-dessous, Marinette à 15 ans.

Arch. mun. Angers, 25 J

Le journal de Marinette, 17 ans… en 1926

Marinette Rameau, décédée le 9 janvier 2002, a tenu son journal de 1924 à 2000, légué – avec tous ses albums de souvenirs – aux Archives municipales. En voici quelques extraits, pour les années 1926-1927.

Dimanche 15 août :
À 17 heures, j'ai 17 ans. Comme le temps a passé vite.

Dimanche 17 octobre :
J'ai conduit mes parents à Brissac ; le régisseur du château nous l'a fait visiter dans tous les détails ; du haut du donjon, on découvre Angers.

Lundi 18 octobre :
Je prends des cours de français, anglais, sténo-dactylo, 24, rue d'Alsace, chez Mlle Boisec-Kergoat, de 14 à 16 h 30.

2 novembre :
Yvonne, notre bonne, est partie ce matin, elle s'est placée à Paris. Elle ne pensait qu'à danser. Nous en avons une autre qui arrive tout droit de Pont-l'Abbé avec le costume de bigouden. Elle a 14 ans et se nomme Anna Struillou. Elle a l'air bien naïve, et comprend mal le français.

Jeudi 18 novembre :
Hier au soir, nous avons vu au cinéma un film qui m'a transportée : *La Croisière noire,* c'est l'expédition Haardt-Audouin-Dubreuil, au cœur de l'Afrique, un merveilleux voyage ! C'est le genre de film que je préfère. Nous avions l'abbé Harpin à déjeuner et une dinde de rôtie, farcie de marrons.

Dimanche 23 janvier 1927 :
Rue d'Alsace, boulevard de Saumur… Je déteste cette promenade du dimanche en hiver, à Angers. Sur les trottoirs, un tas de gens se meuvent lentement. Les uns flânent devant les boutiques, les autres parlent avec leurs amis ; tous ont l'air de s'ennuyer. On rencontre des gens que l'on voudrait voir à cent lieues de soi. Tous sont endimanchés dans des vêtements qu'ils portent avec la crainte de les abîmer et le plaisir de les faire admirer.

Jeudi 27 janvier :
J'ai été avec maman au cinéma voir *Cobra,* avec Rudolf Valentino, artiste ayant une vogue immense, mort à New-York le 23 août dernier, à 32 ans.

Samedi 29 janvier :
Papa contait hier au dîner une anecdote amusante. À Beaufort-en-Vallée, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le musée, était un forgeron, également arracheur de dents. Il opérait ainsi. Attachant un bout de ficelle à la dent du patient et l'autre à son enclume, il disait : *"Tire un peu, tu vas voir qu'elle va sauter"*. Puis tout à coup, prenant un fer rougi, il le brandissait à la face du client qui, plus mort que vif, reculait vivement sans plus penser à sa dent, qui sous le choc sautait. Ceci se passait vers 1885.

Dimanche 13 février :
À 15 heures, je suis allée au musée Saint-Jean avec la Bergère, c'est bien la sixième fois que je le visite. C'est ce que je préfère à Angers. Je peux y contempler tant de merveilles ! Émaux, ivoires, miniatures, statuettes, bijoux, faïences, étoffes, vitraux, bahuts… En rentrant, nous visitâmes la crypte du Ronceray. J'avais un cierge à la main. On se serait cru dans les catacombes.

Dimanche 20 février :
Je suis allée avec maman à la cathédrale. Un monde fou ! C'est la clôture du triduum en l'honneur du bienheureux Noël Pinot.

Dimanche 17 avril - Pâques :
Depuis mercredi, nous avons la télégraphie sans fil. Vendredi soir, nous avons entendu la messe de *Requiem,* de Fauré. Magnifique.

Lundi 18 avril :
Avec mes parents, j'ai déjeuné au Val-d'Hyrôme. Hélier [Siraudeau] m'a appris à jouer à la belote, c'est un nouveau jeu de cartes, intéressant, plus compliqué que la manille.

Lundi 9 mai :
Hier, à 5 heures du matin, sont partis de Paris les aviateurs Nungesser et Coli, pour aller en Amérique. C'est la première fois que l'Atlantique sera traversée par avion. Leurs noms sont sur les lèvres dans toutes les conversations. Des paris sont engagés.

Mardi 10 mai :
Rien sur les aviateurs ! On ne sait rien d'eux depuis qu'ils ont quitté les côtes de France, à Étretat. Ils doivent être tombés dans l'océan.

Mercredi 11 mai :
À sept heures, je suis partie avec mes parents pour Tours ; j'aime ce paysage de Loire, surtout après Langeais. Nous avons visité la foire-exposition et le marché ! Chez une modiste, rue Nationale, maman s'informe du prix d'un chapeau de paille, bleu foncé, simple mais très chic : "550 F, c'est du véritable Bangkok", répondit la modiste. J'en fus éberluée. Les chapeaux les plus chers étant à Angers de 150 à 200 F.

Dimanche 22 mai :
L'Atlantique est enfin traversée !, par un Américain de 22 ans, Charles Lindberg. Et toujours pas de nouvelles de Nungesser et Coli [1]. Je lis en ce moment Ivanhoé de Walter Scott.

Lundi de la Pentecôte, 6 juin :
Déjeuner à l'hôtel de la Loire, à Gennes ; en ce moment le meilleur de l'Anjou.
À Angers, fête fédérale de gymnastique, place La Rochefoucauld, sous la présidence de Louis Barthou, ministre de la Justice. Ah, je n'aime pas les foules. C'est assez d'entendre les gymnastes jouer de la trompette, et les petits binious que vend un vieux Breton installé au coin du pont. Je peins en ce moment des cache-pots pour l'autel de la Vierge à la Trinité.

Marinette Rameau

Extraits choisis par Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives

1- Disparus dans l'Atlantique, au cours de cette traversée.

Handisport : une douzaine de disciplines à pratiquer

Handisport région angevine (HRA), qui offre déjà une dizaine de sports, a l'intention de mettre en place trois nouvelles disciplines, suite à des demandes ou propositions. Ainsi, quelques-uns de ses adhérents souhaitant pratiquer l'ultimate[1], le club lance un créneau[2] pour personnes en fauteuil ou pour infirmes moteurs cérébraux. Le club de hand-ball des Ponts-de-Cé s'associe à HRA pour débuter le

Handisport

hand en fauteuil. Enfin, un professeur de judo souhaite enseigner ce sport à des non et mal voyants ou infirmes moteurs cérébraux. Une salle adéquate étant disponible, l'activité pourra démarrer dès que suffisamment de personnes auront fait connaître leur intérêt.

Créé en 1970, Handisport région angevine pourrait accueillir plus que ses cent soixante-dix adhérents actuels, si la possibilité de faire du sport malgré le handicap était mieux connue. Les bons résultats des équipes pratiquant la compétition, et notamment la participation aux Jeux olympiques de Lionel Dixneuf et de Jean-Luc Darondeau, ont popularisé le basket et l'haltérophilie. Mais les handicapés physiques et visuels ont à leur disposition bien d'autres possibilités : attelage et équitation, natation, vélo en tandem, tennis en fauteuil, tir à l'arc, torball[3], voile, ainsi que des sports spécifiques pour personnes en fauteuil électrique : foot-fauteuil, boccia – sorte de pétanque avec des balles en cuir – et sarbacane.

Handisport

Tandem pour non-voyant, tennis en fauteuil, Handisport offre une douzaine de disciplines sportives.

"Quel que soit le handicap, on peut toujours essayer de le pallier, affirme Irène Cesbron, président de HRA. *Un paraplégique peut monter à cheval et diriger sa monture même sans l'usage de ses jambes. Et un hémiplégique peut tirer à l'arc, en le tendant avec sa bouche".*

L'aide de bénévoles valides facilite la pratique de ces sports, notamment en natation, haltérophilie, tir à l'arc et bien sûr tandem. Il n'y a pas de besoins immédiats mais un renouvellement régulier est nécessaire.

1- Sport d'équipe avec frisbee.
2 - Le lundi de 19 h à 20 h 30, salle Valentin-Cailleau.
3- Sport d'équipe pour non et malvoyants, joué avec un ballon sonore.

Handisport région angevine, 3, rue Botanique, 02 41 81 04 90.

Faire connaître Handisport

Des étudiantes en DUT gestion des entreprises et des administrations organisent une soirée au profit du Handisport angevin. Après une présentation du club, défilé de mode avec plus de cent modèles de boutiques de la ville. Spectacle de danse contemporaine. Cocktail offert. Vendredi 7 février, aux Greniers Saint-Jean, à 20 h 30. 8 €, au profit de Handisport région angevine, réservation conseillée au 06 76 99 60 67 ou 06 11 69 39 01.

l'agenda SPORTIF

SAMEDI 25 JANVIER

Basket
ABC/Feurs
20 h, Jean-Bouin

Hockey féminin
14 h, cosec Belle-Beille

Basket
ESSL/La Rochelle
20 h, Villoutreys

DIMANCHE 26 JANVIER

Volley-ball
Sco/Laval
14 h, salle des Plantes

MARDI 28 JANVIER

Tennis de table
La Vaillante/Levallois
20 h, Jean-Bouin

SAMEDI 1ER FÉVRIER

Roller in line Hockey
Angers/Grenoble
20 h, salle Debussy

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Volley-ball
Sco/Stade Français
14 h, salle des Plantes

SAMEDI 8 FÉVRIER

Football
Sco/Rouen, 20 h, Jean-Bouin

SAMEDI 15 FÉVRIER

Basket
ABC/Levallois
20 h, Jean-Bouin

Danse sur glace
La Rose d'Anjou,
classée tournoi de France avec 25 clubs et 200 compétiteurs. Spectacle "solo" ou "en couple". 6 € et 5 € (gratuit - de 12 ans). Tél. : 02 41 88 38 19. Dès 7 h, patinoire.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

Danse sur glace
La Rose d'Anjou
7 h, patinoire.

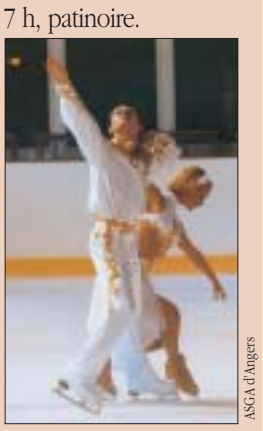
ASGA d'Angers

Randonnée roller les 30 janvier et 20 février. Départ 20 h, place Leclerc. Gratuit. Blade Runner, 06 84 37 16 99.

Théo-Café sur la culpabilité le 11 février, à 20 h 30, au *Saltimbanque*, 8, rue des Houlières.

Sorties LPO : journée de l'oiseau migrateur, le 2 février, au lac de Maine ; oiseaux des basses vallées le 16, 8 h 45, place de la Rochefoucault ; et, le même jour, découverte des oiseaux du lac de Rillé. Tél. : 02 41 44 44 22.

Atelier de formation du Nouveau Théâtre d'Angers : atelier 62, Trois interprétations d'Antoine et Cléopâtre, du 10 au 28 mars, inscription jusqu'au 14 février au 12, place Imbach, 02 41 88 90 08.

Places de concerts proposées par l'ONPL aux jeunes de moins de 25 ans à 3,50 € lors du festival Tchaïkovski du 28 janvier au 23 février. Billetterie, centre de congrès. Renseignements, ONPL, 02 41 24 11 20.

L'Atelier Ressources Anjou insertion récupère et restaure les meubles pour les associations caritatives. Enlèvement gratuit, au 02 41 95 42 64.

Fest Deiz le 26 janvier à 15 h salle Thiers-Boisnet, avec l'association des Bretons d'Angers. 3 €. Renseignements au 02 41 21 52 00.

La Bretagne après les invasions normandes…, conférence de Jean Danion, organisée par l'association des Bretons d'Angers, le 31 janvier à 20 h 30, salle Jean-Monet, rue Millet. 1,50 €.

Porte ouverte de la classe d'orgue du conservatoire, le 15 février, de 14 h 30 à 19 h, 26, avenue Montaigne. Concerts des élèves, découverte de l'instrument… Tél. : 02 41 24 14 50.

Stages de cirque pour enfants (6-15 ans) avec l'école Jo Bithume pendant les vacances de février, et adultes en février et mars. Tél. : 02 41 66 04 45.

Nuit des Publivores le 14 février, à 21 h, au théâtre Chanzy. 22 € et 18 €, réservations FNAC et Carrefour. Tél. : 02 41 88 89 29.

Séjours à la neige avec Tourisme et loisirs en février et mars, séjours en Andalousie et en Corse en mai. Tél. : 02 41 48 73 73.

Atelier d'écriture par Rémi Checchetto le 14 février, à 20 h au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Atelier de calligraphie avec Chantal Forgeau le 15 février à 9 h 30 au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

Stages de percussions afro-cubaines les 1er, 2 et 8, 9 février et stage de découverte d'instruments du monde du 24 au 28 février à la Galerie Sonore, 1, rue du Pin. Tél. : 02 41 66 24 00.

Exposition sur l'art topiaire : la sculpture du végétal, les 15 et 16 février, 9 h - 19 h, à l'Institut national d'horticulture, 2, rue Le Nôtre. 3,5 € (2,5 € pour les scolaires et étudiants sur présentation de la carte).

Le Club Pyramide d'Angers devient le Club angevin des Jeux d'esprit. Pyramide, le mardi, 20 h ; Des chiffres et des lettres, 1er et 3e vendredis, 14 h ; Trivial Pursuit 2e et 4e vendredis, 14 h, square Henri-Cormeau, 02 41 32 67 04 ou 02 41 87 21 01.

Pour le village vacances Lamoura, places disponibles pendant les vacances scolaires du 2 au 9 mars. Renseignements auprès du service Lamoura à l'hôtel de ville, 02 41 05 40 75.

Stage d'initiation à l'astronomie du 25 au 27 février pour enfants et adultes, au centre nautique du Lac-de-Maine, avec Ciel d'Anjou, 02 41 47 54 93.

Lectures de poésie et de

le GUIDE

littérature afro-américaine, présentations historiques, accompagnées de concert jazz et gospel le 18 février, 20 h 30, salle Thiers-Boisnet. Renseignements, Bibliothèque américaine, 02 41 24 97 07.

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, exposition, activités multimédias et pédagogiques, et conférences organisées par les étudiants du DESS "Gestion des zones humides : biodiversité et ingénierie" les 31 janvier et 1er février à la faculté des sciences, bâtiment L, 9 h à 18 h, campus de Belle-Beille. Gratuit.

Le stand d'information du festival Premiers Plans est installé à la bibliothèque Toussaint. La documentation du festival et la programmation jour par jour y sont disponibles du mardi au jeudi, 9 h 30 - 18 h 30, le vendredi, 13 h - 18 h 30, et le samedi, 9 h 30 - 17 h 30.

Une carte géologique de l'Anjou est disponible au Muséum d'histoire naturelle, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h, au prix de 4 €.

Concert franco-polonais par l'orchestre du lycée David-d'Angers, le 21 février, 20 h 30 au Grand-Théâtre. De 7 à 13 €, billetterie sur place.

L'Association Moteur Action, 77, rue du Mail, propose un stage ouvert à tous "À la rencontre de son clown", animés par Domenico Boasso, clown et comédien professionnel, les 25 et 26 janvier. 02 41 25 06 99.

Le spectacle de Pierre Bachelet le 24 janvier à Chanzy annoncé dans Sortir à Angers est annulé.

L'école de hockey sur glace de l'ASGA dispose de quelques places pour des enfants nés entre 1991 et 1998. Séances de découverte gratuites avec prêt d'équipement, le mercredi, 10 h - 11 h 20, et le samedi, 12 h 15 - 13 h 15, sur inscription à l'ASGA, 02 41 88 38 19.

Stage de décoration d'intérieur, du 3 au 7 mars, à la maison pour tous de Verneau. 50 €. Inscriptions avant le 21 février au 02 41 73 44 22.

Les mots croisés de Georges Olivier n° 264

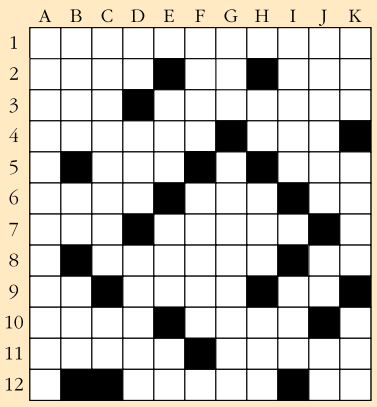

Solution du n° 263

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	L	A	C	E	R	T	I	E	N	S	■
2	O	T	E	■	■	I	O	T	A	■	D
3	P	R	U	N	E	S	■	R	U	D	E
4	H	E	X	A	G	O	N	E	S	■	M
5	O	■	■	V	A	N	■	S	E	V	E
6	P	R	■	E	L	■	E	■	E	R	S
7	H	A	U	T	■	E	V	E	■	A	U
8	O	■	R	■	E	L	A	R	G	I	R
9	R	U	N	E	■	I	S	E	■	M	E
10	E	T	E	■	A	M	E	■	T	E	E
11	S	E	S	A	M	E	S	■	A	N	■
12	■	S	■	L	I	E	■	E	N	T	E

HORIZONTAL 1) L.S.D. 2) Organes - Paresseux - Napperon. 3) Mollusque - Ébriété. 4) Partie de vélo - Regard. 5) Langue - Période. 6) Câble - Existence - Familiarité. 7) Fait - Lance. 8) Estime - Article. 9) Le technétium - Bordure - Présent. 10) Arbre - Personne. 11) Monsieur - enveloppes d'oreillers. 12) Vin - Équerre.
VERTICAL A) Augmentation de lymphocytes. B) Mode - Dieu du soleil - Eclat. C) Scandinave - Pronom. D) Ancien - Le premier - Désirs. E) Rivière - Via - Ile. F) Torrent - Agglomération. G) On le respire - Boisson. H) Sans timbre - Attrapée - Court. I) Sortie - Monnaie. J) Vide - Note - Liaison. K) Saison - Département - Éteint.

ABONNEMENT

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété à : Hôtel de ville, service information, B.P. 3527 49035 Angers CEDEX 01, accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
..... **Ville :** .....

infos PRATIQUES

Froid, neige, inondations… les précautions à prendre

L'hiver est là, avec son cortège de caves inondées, routes glissantes et risques d'intoxication avec des chauffe-eau mal réglés. Rappel de quelques précautions à prendre.

- Pour ne pas faire partie des trois cents victimes du monoxyde de carbone chaque année, vérifiez que votre logement comporte de bonnes aérations, ne les bouchez sous aucun prétexte. Tous les ans, faites entretenir vos appareils de chauffage et faites ramoner votre cheminée. N'utilisez pas les chauffages d'appoint (poêles à pétrole, panneaux radiants à gaz…) de façon prolongée ni dans une pièce sans aération.

- Protégez le compteur d'eau, les canalisations passant dans une pièce non chauffée (garage), et purgez les robinets extérieurs.

- En cas de neige ou de verglas, nettoyez la partie de trottoir située devant chez vous ; dans les immeubles, la responsabilité incombe aux habitants du rez-de-chaussée. Attention, ne nettoyez pas à l'eau, qui gèlerait immédiatement, mais utilisez du sel.

- Si votre cave risque d'être inondée, videz-la des produits fragiles ou potentiellement dangereux, vérifiez que la cuve à fioul est étanche. À la décrue, faites vérifier l'installation électrique, aérez, nettoyez mousses et salpêtre à l'eau de javel. Pour toute information sur le risque de crues, contactez Mairie inondations, au 02 41 21 54 06.

MAIRIE

- **Mairie 5 sur 5 (gratuit depuis un poste fixe)** — **0 800 49 05 05**

Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

- **Hôtel de ville (standard)** — 02 41 05 40 00
- **Police municipale** — 02 41 05 40 17

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

- **Objets trouvés** — 02 41 05 44 79

PROPRETÉ-DÉCHETS

- **Environnement santé publique** — 02 41 05 44 21

(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

- **Propreté publique** *(balayage des rues)* — 02 41 54 56 00
- **Tri sélectif** *(gratuit sur poste fixe)* — **0 800 41 88 00**

les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (L'Adézière à Avrillé), des Brunelleries (Bouchemaine), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), du Haut-Coudray (Montreuil-Juigné) et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

- **Gestion des déchets** — 02 41 54 56 10

(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

- **Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants** — 02 41 54 56 20
- **Nids de guêpes, reptiles** — 18
- **Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau** — 02 41 22 32 30
- **Douches municipales** *2, rue Léon-Jouhaux* — 02 41 20 30 84

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures**, appeler le commissariat central* 02 41 57 52 00
***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute)*

Dimanche 26 janvier. ***Pharmacie Boulerie** (241 ter, avenue Pasteur) ;*
***Pharmacie Beauté** (centre commercial Mollière)*

Dimanche 2 février. ***Pharmacie Bourgeonneau** (18, place Bichon) ;*
***Pharmacie Konrat** (6, rue Saumuroise)*

Dimanche 9 février. ***Pharmacie Chaudet** (7, rue Plantagenêt) ;*
***Pharmacie Beauté** (centre commercial Mollière)*

Dimanche 16 février. ***Pharmacie Trouselle** (94, avenue Patton) ;*
***Pharmacie Albiol** (15, rue Bressigny)*

URGENCES

- **Pompiers** — 18
- **Police secours** — 17
- **SAMU (médecins de garde)** — 15
- **Urgences** — 02 41 35 37 12
- **Clinique de la main** — 02 41 86 86 41
- **Centre antipoison** — 02 41 48 21 21
- **Urgence dentiste (le week-end)** — 02 41 87 22 53
- **Sida info service (gratuit sur poste fixe)** — **0 800 840 800**
- **AIDES (lutte contre le sida)** — 02 41 88 76 00
- **Drogues Info service (gratuit sur poste fixe)** — **0 800 231 313**
- **Tabac info service (0,15 € TTC/mn)** — 0 803 309 310
- **GDF** — 02 41 43 65 65
- **EDF (numéro Azur)** — 0 810 333 049
- **Eau** — 02 41 05 50 50
- **Assainissement** — 02 41 05 51 51

SOCIAL - FAMILLE

- **Samu social sans-abri** — 115
- **Plaintes pour discriminations raciales** — 114
- **Centre communal d'action sociale** — 02 41 05 49 49
- **Point accueil santé solidarité** *5, rue de Crimée* — 02 41 88 87 40
- **CLIC** *(Centre local d'information et de coordination gérontologique)* — 02 41 25 01 11
- **Relais assistantes maternelles** *3, allée du Haras* — 02 41 87 33 91
- **SOS Urgences mamans** *(garde d'enfant)* — 02 41 60 26 38
- **Angers Proxim'services** *(garde d'enfant)* — 02 41 20 77 03
- **Écoute parents enfants** *(gratuit sur poste fixe)* — **0 800 83 57 92**
- **Allo enfance maltraitée** — 119
- **Sos Amitié (24 h/24)** — 02 41 86 98 98
- **Planning familial** — 02 41 88 70 73

Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

- **Sos Femmes** — 02 41 87 97 22
- **Médiation familiale et conseil conjugal (CAF)** — 02 41 81 14 17
- **Médiations 49 (médiation familiale)** — 02 41 68 49 00
- **Divorce et médiation (aide aux divorçants - médiation)** — 02 41 31 15 65
- **Association des veuves chefs de familles** — 02 41 87 57 57
- **Centre d'alcoologie, 34 bis, rue Saumuroise** — 02 41 44 08 72
- **Alcooliques anonymes** — 02 41 48 49 48
- **Alcool Assistance Croix-d'Or** — 02 41 32 79 17
- **Mouvement du Nid** *(Pour une société qui refuse la prostitution)* — 02 41 48 19 28
- **Centre du Volontariat** *(Recherche de bénévoles)* — 02 41 23 28 90

TRANSPORTS - CIRCULATION

- **Voirie** — 02 41 21 54 00
- **Météo (0,34 € TTC/mn)** — 08 92 68 02 49
- **Bus (Cotra)** — 02 41 33 64 64
- **Taxis** — 02 41 87 65 00
- **Gare routière** — 02 41 88 59 25
- **SNCF (0,34 € TTC/mn)** — 08 36 35 35 35
- **Aéroport d'Angers-Marcé** — 02 41 33 50 00
- **Fourrière automobile** — 02 41 21 55 00
- **Angers Stationnement** — 02 41 24 13 40